

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEURE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA DE BEJAIA
FACULTE DE TECHNOLOGIE
DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME



Mémoire pour l'obtention du diplôme de Master II en Architecture

Thème :

Essai de description de bâti agricole
« Cas de La vallée de la Soummam »

Préparé par

Mlle KASMI Saida

Mr. OUHAB Abedlhak

Mlle SADJI Dihia

Encadreur

Mr. RABHI Khireddine

Membres de jury

Mr Bounouni Sofiane

Mr Bouffassa Sami

ANNEE UNIVERSITAIRE 2016/2017

Remerciements

En tout premier lieu on remercie dieu qui nous a donné le courage et la volonté de mener à bien ce travail.

Nous tenons à exprimer ensuite nos vifs remerciements à notre encadreur Mr : RABHI Khireddine qui a eu l'amabilité de nous encadrer, pour les nombreux éclaircissements qu'il nous a apportés et ses orientations tout au long de cette recherche.

Sans oublier tout le personnel du département d'architecture pour le temps qu'ils nous ont consacré.

Nos remerciements s'adressent aussi aux membres de jury, pour l'intérêt qu'ils ont manifesté pour notre travail et d'avoir accepté de le juger.

Enfin, nous adressons nos pensées à tous ceux qui, de quelque manière que ce soit, par un conseil, une idée, un coup de main, ou tout simplement par leur amitié, nous ont aidé à accomplir ce travail.

Résumé

L'Algérie autant qu'un pays de colonisation française, a hérité un patrimoine important, riche en divers constructions, qui témoigne d'un échange d'influences remarquable notamment dans le secteur de l'agriculture, et qui représente un type de construction illustrant cette fonction particulière. La vallée de la Soummam est l'un des territoires nationaux qui dispose d'un nombre considérable de bâtiments agricoles, légués par la colonisation. Cet héritage demeure malheureusement abandonné, méconnu et subi des dégradations.

Cette étude a pour ambition, de définir les différentes typologies de ces bâtiments et d'identifier leur caractéristique et leur fonctions spécifique, en élaborerons une étude descriptive des corps de fermes située à la basse vallée de la Soummam, Cela nous a mené à tirer plusieurs conclusions en ce qui concerne ces bâtiments.

Mots clés : héritage, bâtiment agricole, vallée de la Soummam, description, corps de fermes.

Abstract:

Algeria as much as a french colonisation's country has inherited an important heritage, rich of various construction, that despeaks a field of prominent influences especially in the farming's sector , which represent à kind of construction that illustrates this particular function. The valley of Soummam is one of national territories which has an important number of agricultural buildings, leaved by the colonization. That heritage remains unfortunately abandoned, unknown, and suffer degradations.

This study aim for define the different typologies of these buildings and to identify their feature and their specific function, by elaborating a descriptive study of farms' bodies situated in low valleys of soummam. All this leded us to take many conclusions about these buildings.

Key words: heritage, agricultural building , valleys of soummam, descriptive, farms'bodies.

Table des matières

Remercîment.

Résumé.

Abstract.

Chapitre introductif

1. Introduction générale	1
2. Problématique.....	3
3. Hypothèse.....	3
4. Objectif de la recherche.....	3
5. Méthodologie de travail	5
6. Structure de la recherche.....	5

Chapitre 1

L'agriculture en Algérie durant la période coloniale.

Introduction.....	6
1. La politique de la colonisation en Algérie.....	6
2. La colonisation et l'agriculture.	7
3. Une nouvelle culture implantée	8
4. L'évolution de la production vin en Algérie au 20ème siècle.....	9
5. L'inquiétude de la viticulture métropolitaine.....	9
6. Terroirs et implantation des vignobles.....	10
7. Les vignobles après l'Indépendance	11
Conclusion.....	12

Chapitre 2

Architecture des bâtiments agricoles.

Introduction.....	13
1. la ferme agricole.....	13
2. Classification des fermes.....	13
3. Les constructions agricoles.....	17
3.1. Bâtiments d'habitation.....	17
3.2. Bâtiments d'élevage.....	20
3.4. Bâtiments Pour le matériel.....	25
3.5. Locaux et instruments Pour la transformation des produits de base.....	26

4. Les domaines viticoles.....	27
4.1. Les étapes de production du vin.....	27
4.2. Les composantes du bâti viticole.....	29
4.3. Typologies de bâti viticole.....	32
Conclusion.....	40

Chapitre 3

Description de Bâti Agricole « Cas de la Vallée de la Soummam ».

Introduction	41
1. la vallée de la Soummam.....	41
1.1. Situation.....	41
1.2. Présentation.....	42
1.3. Les caractéristiques de la vallée.....	43
1.4. Aperçu historique.....	43
1.5. Les villages de la colonisation.....	44
2. Description des fermes agricoles de la vallée de la Soummam.....	46
2.1. L'organisation spatiale des corps de ferme.....	46
2.2. Les éléments constituant le corps de fermes de la vallée de la Soummam.....	48
2.2.1. Les maisons du maître (bâtiments principales).....	48
2.2.2. Les caves.....	50
2.2.3. Les bâtiments d'élevage. (Écurie et étable).....	55
2.2.4. Les espaces de stockage	56
2.2.5. Les espaces annexes.....	56
Conclusion	60

Conclusion générale

Bibliographie.

Liste des figures.

Annexe.

I. Introduction générale

Le 19ème et le 20ème siècle marquèrent en Algérie la rupture d'un équilibre qui avait longtemps existé entre société, économie et espace. La greffe coloniale fut un choc pour ce pays. Son développement et sa structuration se firent au détriment des structures qui régissaient la société algérienne. Le bouleversement fut profond et brutal et ce, dans tous les domaines : agriculture, habitat, économie...etc.

La conquête coloniale a introduit dans le pays un modèle culturel bien différent de celui alors en place. A une société traditionnelle, aux techniques agricoles rudimentaires, aux structures familiales et sociales très fortes, à l'espace intériorisé (à l'échelle du bâti, comme à l'échelle du territoire), a succédé une société qui renversa l'ordre établi depuis des siècles. Se fondant sur le modèle d'une économie capitaliste, elle bouleversa les techniques agricoles, instaura de nouvelles relations avec l'économie et avec le territoire. La colonisation apporta dans ce pays un peuplement allochtone destiné à y faire souche et y à cultiver la terre, à s'ancrer donc dans le territoire.

La majorité des colons se consacraient au travail de la terre, et la vigne était l'un des produits phare sur lequel est basée l'économie de pays. La vigne et le vin ont joué évidemment des rôles importants dans l'histoire politique et sociale des pays qui les ont cultivées et produit, Bien que la France soit un pays européen ; le vin est une des richesses qu'un tel pays ne pouvait y abandonner, notamment au niveau économique que social. Au 19ème siècle le développement de l'industrialisation et ces techniques ont touchés pas mal de secteurs y compris l'agriculture. Cette économie est devenue de plus en plus importante que les français cherchent à son enrichissement à travers sa diffusion coloniale en Algérie, et vue que la France est venue exercer des lois politiques par sa force. Les terres agricoles algériennes étaient devenues donc aux services de l'agriculture française.

Celle-ci effectivement, nous a légué des grands domaines agricoles, qui étaient des lieux de production viticole et d'élevage et représente un type de construction illustrant une architecture spécifique. Un grand nombre de ces constructions subsistent jusqu'à présent mais la majorité est dans un état de dégradation avancée.

En effet, les héritages coloniaux en Algérie se trouvent de plus en plus menacés par des étalements urbains, et par des modes d'exploitation irrationnels. Les politiques adoptées par notre pays ont rarement pris en considération le facteur patrimoine, bien au contraire, les changements de stratégies et de plans de développement ont été souvent nuisibles à des biens et des richesses légués par la colonisation.

Le Chapitre introductif

Bejaia est une ville algérienne, située dans la région de la Kabylie sur sa côte méditerranéenne. C'est une région d'une grande diversité en ce qui concerne son relief et ses ressources, et les montagnes occupent presque la moitié du territoire. En raison de son histoire très ancienne, Bejaia est une ville qui dispose d'un patrimoine architectural riche et divers.

En plein milieu de la région se trouve la vallée de la Soummam, qui abrite plusieurs villages de colonisation implanté depuis la fin du 19ème siècle, ainsi des grands domaines agricoles. Notre recherche consiste à contribuer une meilleure connaissance des corps de ferme de ces domaines.

II. Problématique.

La vallée de la Soummam est une région du nord de l'Algérie, qui recèle un patrimoine agricole, trop méconnu et abandonné par l'état après la perte de ses usages.

Dans notre travail nous nous sommes intéressés à la description des bâtiments agricole de cette région, notamment identifier ses spécificités architecturales. Afin de pouvoir répondre à la question suivante:

Quelles sont les caractéristiques d'usage et les fonctions de ce bâti ?

III. Hypothèse

- Les bâtiments agricoles de l'époque coloniale seraient dédiés exclusivement à la production du vin.

IV. Objectif de la recherche

- Enumérer et identifier les éléments constituant le bâti agricole.
- Définir les usages et les activités disparues des grands domaines agricoles.
- Contribuer à mieux connaître le bâti agricole ancien.
- Décrire les caractéristiques typologiques et morphologiques des corps des fermes.
- Restituer les espaces et les usages du bâti agricole.

V. Méthodologie de travail.

Notre étude se base sur une méthodologie du travail qui combine entre la recherche bibliographique et le travail de terrain.

1.1.La recherche bibliographique :

Elle s'appuie sur la consultation d'une base de donnée, de documentation, et des livres afin d'entourer le sujet aborder et de collecter les informations nécessaires sur le bâti agricole.

La recherche bibliographique nous permet de définir le bâti agricole, de déterminer ces fonctions et ces typologies, et de distinguer les bâtiments viticoles, dans le but d'obtenir une grille des éléments constitutifs.

1.2.Le travail du terrain : il est effectué par deux enquêtes.

- Enquête N°1 :Des visites sur terrain avec l'équipe concerné.
 - Ce qui permet l'observation, l'identification des bâtiments agricoles de la vallée de la Soummam, et la vitrification de la grille des éléments obtenu à partir la recherche bibliographique.

- Enquête N°2 :Une recherche des témoignages de la période coloniale par l'élaboration d'un questionnaire.
 - Ce qui aide à comprendre le déroulement et les conditions du travail à cette époque, et à la confirmation et la restitution des usages disparu.

Le travail en parallèle entre la recherche bibliographique et le travail du terrain nous permet d'entamer une description du bâti agricole de la basse vallée de la Soummam.

VI. Structure de mémoire.

Le mémoire comprend trois chapitre, dont :

Le premier chapitre: L'agriculture en Algérie durant la période coloniale.

Ce chapitre est consacré à la recherche historique de l'agriculture en Algérie coloniale et son influence sur le territoire.

Le deuxième chapitre: Architecture des bâtiments agricoles.

Dans le deuxième chapitre on s'intéresse à l'architecture des bâtiments agricole d'une manière générale, à leur disposition, leur technique d'aménagement et leurs modes de fonctionnement.

On va aussi étudier les bâtiments viticoles, et les éléments qui les composent, afin de spécifier les caractéristiques qui les démarquent des autres constructions agricoles.

Le troisième chapitre: Description de Bâti Agricole « Cas de la Vallée de la Soummam ».

Dans le troisième chapitre nous allons élaborer la description des bâtiments agricoles de la vallée de la Soummam.

Introduction

L'agriculture est un processus par lequel les êtres humains aménagent leurs écosystèmes pour satisfaire les besoins alimentaires en premier et autres, de leurs sociétés. Elle désigne l'ensemble des savoir-faire et activités ayant pour objet la culture des sols, et, plus généralement, l'ensemble des travaux sur le milieu naturel permettant de cultiver et prélever des êtres vivants utiles à l'être humain. En outre l'activité agricole fournit un nombre important de produits, divisées en grandes cultures ;céréaliculture, maraichage, arboriculture fruitière, viticulture, horticulture... etc.

La répartition actuelle et les caractéristiques essentielles de l'agriculture en l'Algérie résultent d'une longue histoire. Dans une région au passé riche que celui de l'Algérie, toute étude agricole doit s'appuyer sur une reconstitution aussi précise que possible de l'évolution historique et aux différents bouleversements qu'a connu le pays.

1. la politique de colonisation en Algérie.

La colonisation commence par l'arrivée des français venu de la métropole, suivi par des populations européennes, venues d'Italie, d'Espagne de suisse et de male.

Chiffre donnée par Chérif Rahmani¹:

- En 1840 les colons étaient 25000 personnes.
- En 1851 les colons étaient 130000 personnes.
- En 1871 les colons étaient 272000.

Avant la colonisation, la population est installée dans les massifs montagneux, suffisamment élevés et diversifiés pour assurer leurs ressources. La plaine humide en hiver et surchauffée en été sert seulement de terroir complémentaire. Le territoire précolonial du tribut est composé de 3 éléments ²:

- le secteur Sraouate (collines religieuses pour la culture des céréales et de pacage en été).
- les Marjas centrales (prairie humide le long des cours d'eau, pour fourrages et légumes).
- les Sabkhates au sud (pacage d'hiver).

¹Unhomme politiquealgérien Ambassadeur des déserts et des terres arides pour la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, président de la Fondation des déserts du Monde.

²Cote M, 1996 « L'Algérie : espace et société».

Chapitre 1 : L'agriculture en Algérie durant la période coloniale

Le centre de gravité est désormais passé vers les plaines qui contenaient les villages, les routes et les domaines agricoles. Le territoire transformé en douars; détérioration de la tribu et cassure des groupes sociaux, évolution de l'individualisme et appauvrissement des familles.

Une colonisation dite compacte. C'est à dire, créer des agglomérations, qui avec leurs tailles, leurs masses vont dominer le pays. et une colonisation de grands villages routiers destinés à fonctionner le territoire occupé et à le quadriller (d'après S.Almi architecte et urbaniste Algérien).

Le rôle du pouvoir français dans la colonisation intervient dans ³:

- Le choix de l'emplacement des bâtiments.
- La détermination des lots à bâtir
- Le partage de la terre à travailler en parcelles individuelles

Afin de mieux se protéger et pour une meilleure gestion, les villages ont suivi dans leurs installations, les axes routiers. Il reste rare de trouver un village colonial enclavé dans un territoire reclus.

Disposés en quinconce, les villages étaient destinés à protéger la ville d'Alger contre toute surprise venant de l'intérieur. L'implantation des villages était liée aux possibilités agronomiques, mais également à la volonté de contrôle de l'espace. L'équidistance entre villages dessine un véritable maillage régulier. Le nombre de village créé dépasse les 700 en 30 ans (entre 1870 et 1900) d'après Rahmani⁴.

2. La colonisation et l'agriculture.

Au cours des premières années de colonisation, les cultures les plus fréquemment entreprises étaient le fourrage et les céréales.

Mais l'exiguïté des concessions ne permettait pas de faire vivre les populations avec les seules céréales, d'autres cultures plus rémunératrices furent ainsi implantées et pour la plus part exotiques telles que le cacao, le café, le bananier, la canne à sucre...etc. donc des produits qu'on ne trouvait pas dans la métropole, puisque à cette époque l'Algérie devait fournir des productions complémentaires et non concurrentes à l'agriculture métropolitaine. Par son agriculture l'Algérie devait être le prolongement de la France. Toutefois ces produits exotiques ne réussirent pas dans le climat algérien⁵.

³Cote M, 1996, Op Cit

⁴Idem

⁵Baroli. M, 1968 « la vie quotidienne des français en Algérie 1830-1914 ». PP 118-120

Chapitre 1 : L'agriculture en Algérie durant la période coloniale

Après ces balbutiements des débuts, la colonisation étendit la culture du blé dur, destinée aux exportations (pâtes alimentaires), et introduisit le blé tendre afin de satisfaire les besoins locaux en pain de boulangerie. La vigne n'était pas une inconnue, pour le raisin de table, mais c'est la crise de phylloxera⁶ (1875) qui lança le vignoble algérien, assurant son seconde souffle à une colonisation qui piétinait. Au début du 20^{ème} siècle, la colonisation a créé un vaste verger d'agrumes, localisé dans les plaines irrigables, et couvrant 50 000 ha. les 4/5 de sa production étaient à l'exportation vers la métropole⁷.

Cette orientation prioritaire vers les cultures d'exportation a fait que, à l'échelle du pays, les culture vivrières ont été quelque peu sacrifiées, à un moment où commençait à croître la population. Légumes secs, légumes de saison, fruits divers, ont vu leur production stagner, voire régresser, fragilisant⁸.

3. Une nouvelle culture implantée en Algérie.

Il n'existait en 1830, dans la régence d'Alger, que de petites parcelles de vigne, dispersées sur le territoire, dont la surface totale pouvait être estimée à 2.000 hectares environ selon M.H Fontanille, docteur en droit, secrétaire de la Confédération Générale des Vignerons Algériens. En 1875, au moment où le phylloxéra détruisit le vignoble métropolitain, l'Algérie était fortement sollicitée par les pouvoirs publics pour fournir à la métropole le vin qui était nécessaire à sa consommation⁹.

Le Baron Thénard, membre de l'Institut, donnait cet avis au général Chanzy, gouverneur général de l'Algérie : « *Avec le phylloxéra en France, si l'Algérie à la volonté et la prudence de l'éviter, c'est l'Algérie qui bientôt appelant à son aide un certain nombre de vignerons, remplira les cuves de France* ».

Lors de la session du Conseil Supérieur de 1877, le général Chanzy déclarait « *qu'on devait attirer en Algérie par l'appât de cette culture, à laquelle elles sont habituées, une partie des populations qui, en France, ont été cruellement atteintes par le phylloxéra* ».

L'Algérie connaît alors un développement fulgurant de son vignoble. Répondant à l'appel de la mère-patrie, aidés par la Banque de l'Algérie, nombreux furent les vignerons du Languedoc qui vinrent en Algérie pour y créer des vignobles de remplacement¹⁰.

⁶La maladie de la vigne causée par cet insecte.

⁷Cote M, 1996, Op Cit.P62

⁸ idem

⁹Vérités sur l'Algérie d'avant 1962.disponible sur : <<http://www.algerie-verite.com/lagriculture.php>>

¹⁰Idem

4. L'évolution de la production du vin en Algérie au 20^{ème} siècle.

Après l'apparition du phylloxéra, la reconstitution permet au vignoble de couvrir 150.000 hectares en 1914. En 1918 le vignoble s'étend sur 171.723 hectares. En 1936 le vignoble s'étendait sur 399.447 hectares, c'était sa plus grande surface. La superficie moyenne de l'exploitation viticole en Algérie était alors de 12,65 hectares.

Sous l'effet des dispositions législatives ci-après, cette surface moyenne n'était plus en 1958 que de 11,95 hectares et 10,95 hectares en 1959¹¹.

	Surface et productions annuelles du vignoble							
	Département d'Alger		Département d'Oran		Département de Constantine		Algérie	
	Ha	Hl	Ha	Hl	Ha	Hl	Ha	Hl
1882.....	9 877	182 209	12 364	78 923	8 241	27 417	30 482	288 549
1918.....	68 663	3 144 899	88 897	2 386 105	14 163	699 569	171 723	6 230 573
1936.....	124 596	7 339 819	249 089	10 074 217	25 762	1 495 808	399 447	18 909 844
1959.....	87 152	6 263 990	246 152	11 554 873	16 366	781 771	349 670	18 600 634

Tableau 1 : Un tableau qui montre le développement de la surface des vignobles en Ha et le rendement du vin en Hl en algérie de 1882 à 1959. Source : Edgar SCOTTI. Petite histoire du vignoble en Algérie 1830-1962. disponible sur : <http://www.cerclealgerianiste.fr>

5. L'inquiétude de la viticulture métropolitaine.

Des mesures législatives pour réduire cette croissance est amorcer une réduction de la surface du vignoble, suite à l'inquiétude de la viticulture métropolitaine¹².

- La loi du 4 juillet 1931 marque l'arrêt des plantations mais laisse encore la liberté de planter 10 hectares.
- La loi du 8 juillet 1933 réduit à 3 hectares les possibilités de plantation laissées aux viticulteurs.
- La loi du 24 décembre 1934 suspend toute plantation nouvelle, exception faite cependant de celles qui doivent :
 - assurer la consommation personnelle du récoltant.
 - Permettre la plantation de vigne par tout agriculteur qui n'en possède pas.
 - Prévoir le renouvellement du vignoble sur une surface préalablement arrachée et conformément aux dispositions de l'amendement Brière.

¹¹Vérités sur l'Algérie d'avant 1962, Op Cit

¹²Idem

Chapitre 1 : L'agriculture en Algérie durant la période coloniale

- Le décret du 25 juillet 1935 institue l'arrachage volontaire avec incitation sous forme de primes à l'arrachage ou d'exonération des charges de blocage ou de distillation
- La loi du 20 août 1940 à toute exploitation viticole d'au moins 5 hectares une réduction de 10% de la surface, à consacrer à des cultures vivrières.

6. Terroirs et implantation des vignobles

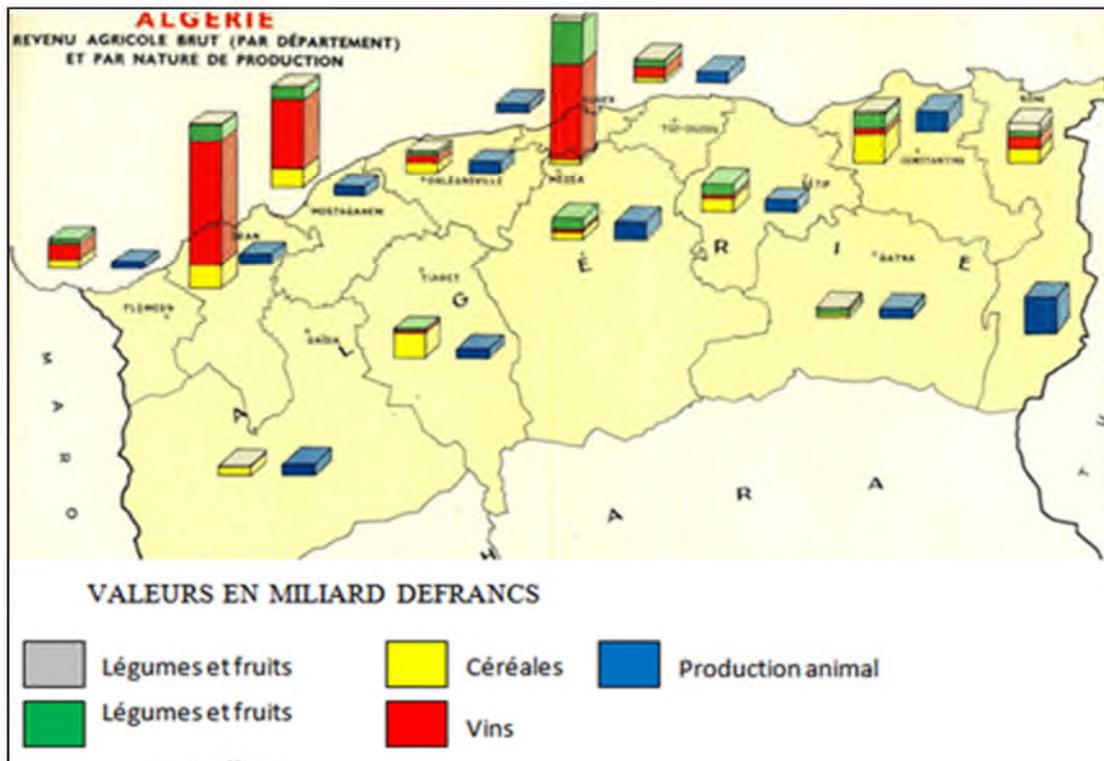


Figure 1 : Revenu des produits agricoles en Algérie par département en 1960. Source : George Bouchet. Géographie de l'Afrique du Nord, Le Tisserand des Français 1830-1962 [en ligne]. 2008

Durant la période coloniale les vins furent classés en trois catégories¹³ :

- **Les vins de plaine :** Issus des plaines des départements d'Alger, d'Oran et de Constantine.
- **Les vins de coteaux :** Le type des vins de coteaux est exprimé par les vins du Sahel d'Alger. Ce sont des vins qui se conservent bien et font d'excellents vins de table. Les vins de coteaux sont également produits dans les arrondissements d'Oran, de Sidi-Bel-Abbès et de Mostaganem ainsi que dans le département de Constantine.

¹³ Charles Lichtlé, une histoire de la viticulture algérienne et de ses vins [en ligne]. 22 août 2016. Disponible sur : <http://blog.francetvinfo.fr/le-tire-bouchon/2016/08/22/une-histoire-de-la-viticulture-algerienne-et-de-ses-vins.html>

- **Les vins de montagne** : Ce sont les vins rouges au taux d'alcool les plus élevés (12 à 15% vol.), très colorés, de bonne structure et de conservation. Ils sont produits dans les vignobles de Miliana (entre 500 et 700 mètres d'altitude), dans les vignobles de Médéa (entre 800 et 1.200 mètres d'altitude). Les vins rouges d'Aïn-Bessem et de Bouira sont excellents pour les coupages et les vins rosés sont très recherchés. Les vignobles de Tlemcen dans le département d'Oran et le vignoble de Mascara produisaient des vins de grande qualité.

7. Les vignobles après l'indépendance.

Les années d'après l'indépendance vont bouleverser l'économie vinicole algérienne. Le blocage des vins d'Afrique du Nord en France et l'absence d'un marché intérieur incitèrent le gouvernement algérien à se tourner vers les pays de l'Est. Ahmed Ben Bella choisit une société française pour y placer 3 millions d'hectolitres de vin¹⁴.

Au début des années 1970, la France menace de ne plus acheter de vin algérien, alors que celui-ci est encore la deuxième source de revenus en devises pour le Trésor public. Par colère, Houari Boumediene décide l'arrachage de milliers d'hectares de vignobles. Une décision qui aura des répercussions tant sur le plan économique que pour l'écologie, les vignes freinant considérablement l'érosion des collines.

En 2000, l'Algérie toujours engagé dans les exportations avec la France, le Royaume-Uni, au Canada et en Belgique, mais vignoble couvraient aussi peu que vingt-cinq mille hectares. Les vignobles sont restés partie du paysage algérien, et un rappel de la connexion de l'ex-colonie à la métropole¹⁵.

¹⁴Hubert Diemer, «Algérie, terre promise - Les Vins d'Algérie en Bretagne -», disponible sur: <http://www.husseindey.com/TerrePromise/LesVinsDalgerie/VinEnBretagne.htm>

¹⁵Maia Venturini, «Vignoble de l'Algérie coloniale: une histoire du vin français ou algérien?», [en ligne].07/10/2013

Conclusion

L'agriculture a marqué en Algérie une importante évolution pendant la colonisation, elle constituait de vastes propriétés, le blé et la vigne étaient essentiellement exportées vers une métropole devenue indispensable. Le vin est la production la plus rentable des agriculteurs, cela en effet, a créé des constructions spécifiques à cette fonction.

Après l'indépendance, L'Algérie se retrouvait avec des caractéristique agricole quelque peu paradoxales, un des plus vastes vignoble au monde dans un pays non consommateur. Les politiques agricoles adopté n'ont pas réussi à relancer le développement agraire.

L'absence de stratégie de protection des bâtiments agricoles léguer par la colonisation, a engendré la dégradation et la détérioration de ces édifices. Il est fortement recommandé de mieux connaître ce patrimoine afin d'assurer une meilleure gestion de celui-ci.

Introduction

Un bâtiment agricole désigne tous les édifices construits pour répondre aux besoins économiques et humains de l'agriculture : bâtiments de stockage, d'élevage, de transformation, de vente, d'habitation...etc.

Jusqu'à la fin du 18^{ème} siècle, les exploitations agricoles n'avaient connu que peu d'évolution. Toujours construites selon les techniques et les formes traditionnelles.

Avec la révolution industrielle, l'évolution de l'activité agricole et du mode de vie des agriculteurs a modifié considérablement le bâti agricole. Le passage d'une agriculture familiale à une agriculture professionnalisée a nécessité la construction de nouveaux bâtiments, mieux adaptés aux besoins d'une agriculture moderne, spécialisé.

1. La ferme agricole.

La ferme est au sens propre un domaine agricole exploitée sous le régime du fermage son gérant est le fermier : locataire, il paie un loyer « le fermage » au propriétaire qui lui afferme les terres et les bâtiments d'habitation et d'exploitation. Le terme s'est généralisé pour désigner toute exploitation agricole quel que soit le statut de l'exploitant, propriétaire ou locataire.¹

Selon les régions, la ferme peut avoir une activité diversifiée ou au contraire plus ou moins spécialisée dans un domaine particulier.

2. Classification des fermes.

Les fermes dans comme elles sont présentes dans leurs plan global peut être classé selon plusieurs critères dimensionnel,spatial et productif.

2.1. Selon leur dimension².

- **Les petites et les moyennes exploitations:**qui se composent de quelques bâtiments groupés avec du logis.

- **Les grandes exploitations :** Ce sont des fermes où l'activité agricole a une grande importance. Elles se caractérisent par des bâtiments aux dimensions souvent importantes et aux fonctions spécifiques.

¹ Discrétionnaire le parisien, disponible sur: <http://dictionnaire.sensagent.leparisien.fr/index.html>

²Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement du Tarn, Mission d'inventaire du patrimoine, L'habitat et l'activité agricole à Vieux[en ligne]octobre 2010.PP 12-13

2.2. Selon leur production agricole³.

- **Ferme monoculture :** En agriculture, la monoculture est la culture d'une seule espèce de plante (la monoculture du riz, du tabac, de la vigne,...). Il peut s'appliquer soit à une parcelle, soit à un ensemble de parcelles au niveau d'une exploitation agricole, voire d'une région. elle désigne aussi des pratiques agricoles ou forestières dans lesquelles on ne plante qu'une seule espèce ou un nombre très limité d'espèces sur une très grande surface.

- **Ferme polyculture :** La polyculture est le fait de cultiver plusieurs espèces de plantes dans une même exploitation agricole, ou plus largement dans une région naturelle.

Les principales cultures développées dans ces fermes sont :

- ✓ Céréaliculture.
- ✓ Maraichage de légumes.
- ✓ Arboriculture fruitière.
- ✓ Viticulture (production du raisin).
- ✓ Horticulture : l'art de cultiver les jardins, des fleurs, des arbres ou des arbustes fruitiers et d'ornement.
- ✓ L'élevage, ou production animale, qui vise à faire naître et élever des animaux pour la consommation directe (viande) ou pour leurs produits (lait, œuf, laine, miel, etc).

³Encyclopédie Universelle: monoculture et polyculture, disponible sur:
http://encyclopedie_universelle.fracademic.com/13904/MONOCULTURE_ET_POLYCULTURE

2.3. Selon leur organisation spatiale.

- **Ferme à corps de bâtiment unique :** Dans ce genre d'organisation ; l'ensemble de corps de ferme se présente sous un seul corps de bâtiment, abrite toutes les fonctions existantes sous un même toit⁴.

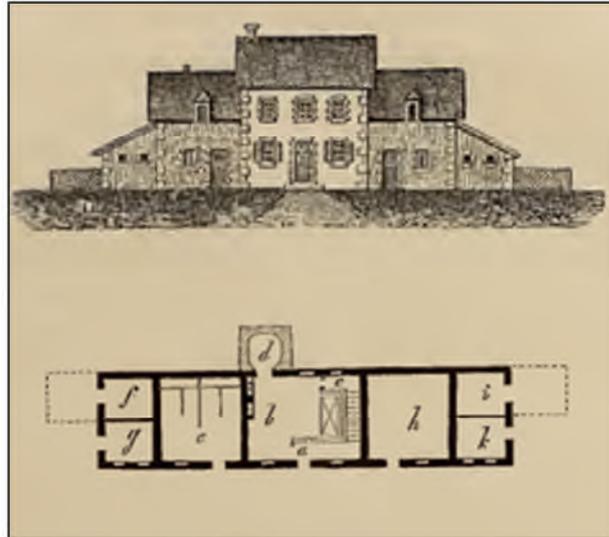


Figure 2 : Plan et élévation d'une ferme à un seul corps de bâtiment. Source : Bouchard-Huzard, Louis. *Traité des constructions rurales*. Ed 1, 1982, P624.

- **Ferme à bâtiment dispersé :** Elle est composée de bâtiments disposés de manière séparée et individualisée les uns des autres. Cette façon d'organiser la ferme est privilégiée dans le cas où les bâtiments sont construits en bois et ce pour éviter la propagation des incendies.⁵

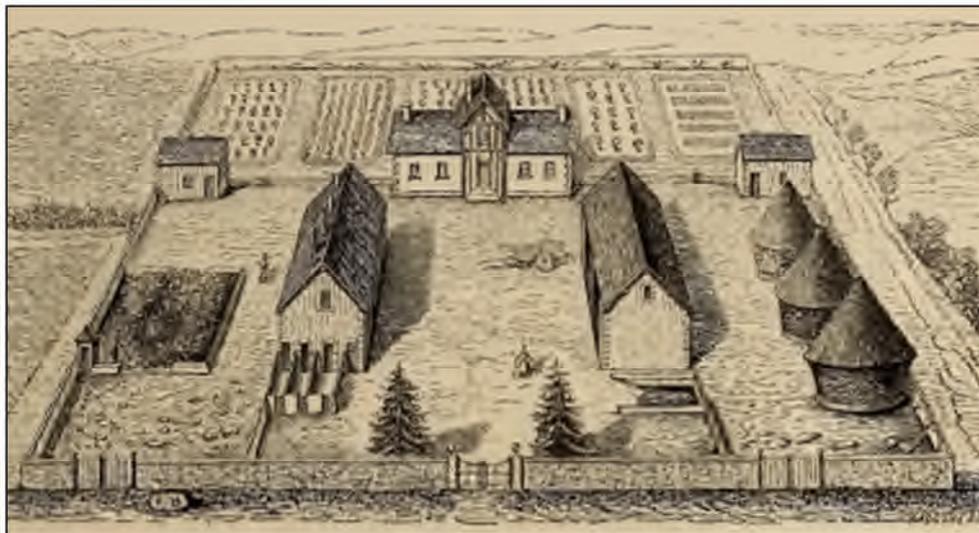


Figure 3 : Vue à vol d'oiseau d'une ferme à corps de bâtiment séparé en trois parties. Source: Bouchard-Huzard, Louis. *Traité des constructions rurales*. Ed 1, 1982, P640.

⁴Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement du Tarn, 2010, Op Cit, P28

⁵Bouchard-Huzard, Louis. *Traité des constructions rurales*. Ed 1, 1982, P640.

Chapitre 2 : Architecture des bâtiments agricoles

- **Ferme à bâtiment aligné** : Certaines fermes se sont constituées dans l'alignement du logis et les différents bâtiments⁶.

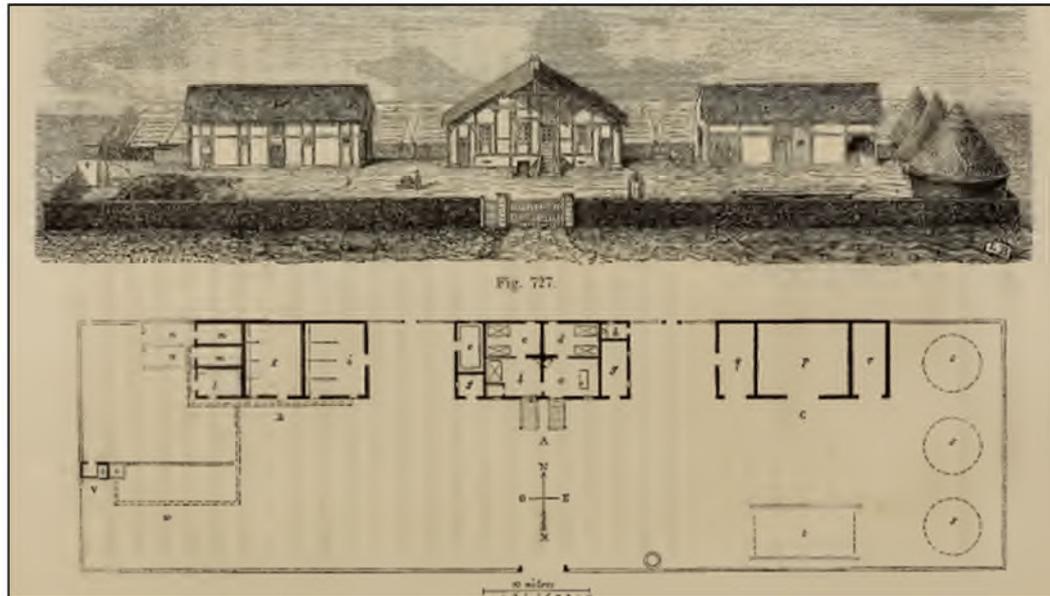


Figure 4 : Plan et vue à vol d'oiseau d'une ferme composée de trois bâtiments alignés. Source: Bouchard Huzard, Louis. *Traité des constructions rurales*. Ed 1, 1982, P635.

- **Ferme à corps de bâtiment organisé autour d'une cour centrale** : les bâtiments sont organisée d'une part et d'autre de la cour⁷.

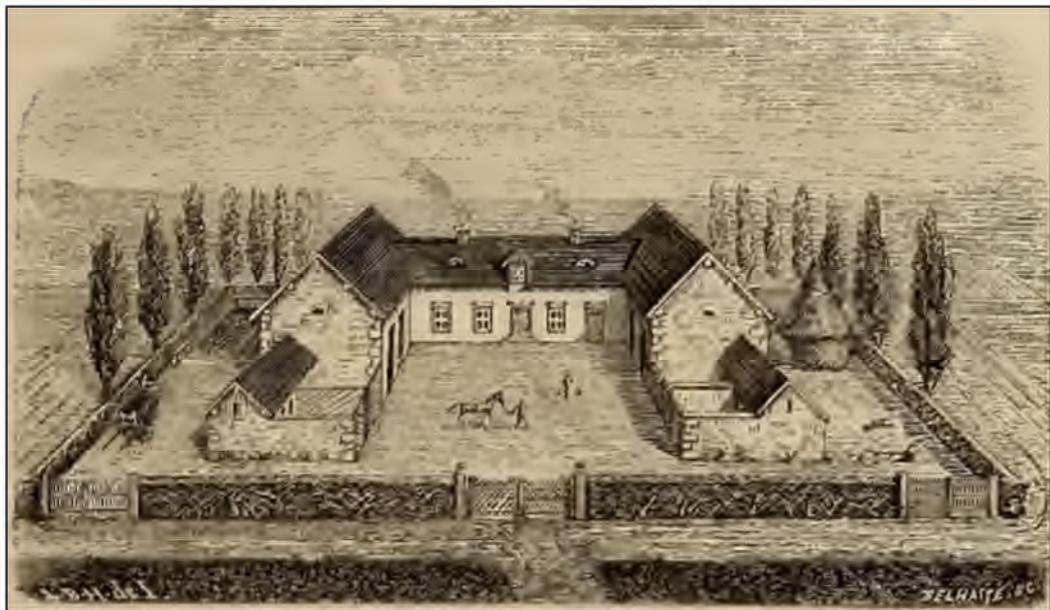


Figure 5 : Vue cavalière d'une ferme à organisé autour d'une cour centrale. Source: Bouchard-Huzard, Louis. *Traité des constructions rurales*. Ed 1, 1982, P632

⁶Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement du Tarn, 2010, Op Cit, P29

⁷Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement du Tarn, 2010, Op Cit, P30

3. Les constructions agricoles.

3.1. Bâtiments d'habitation.

Elle doit réunir des conditions de salubrité dont nous répéterons les principales: l'élévation au-dessus du sol environnant d'au moins 0.5 mètre, autant que possible l'exposition au midi, une hauteur sous plancher de 3 mètre. Divers dispositions conviennent aux habitations suivant l'importance plus ou moins grande des exploitations agricoles.⁸

3.1.1. Habitation pour une petite exploitation : l'habitation du petit cultivateur est la plus simple dans sa disposition; la distribution intérieure ne comportera pas un grand nombre de pièces; cependant elle doit contenir, de plus que celle-ci, quelque petite locaux destinés aux produits agricoles, qu'il est bon que l'exploitant ai auprès de lui; tels sont la laiterie et le grenier à grain, qui n'ont pas encore une importance suffisante pour occuper des bâtiments distincts.⁹

La figure 6 :Représente le plan et l'élévation d'une maison de petite exploitation, bâti en deux niveaux, le RDC habitable et le comble utilisé comme espace de greniers.

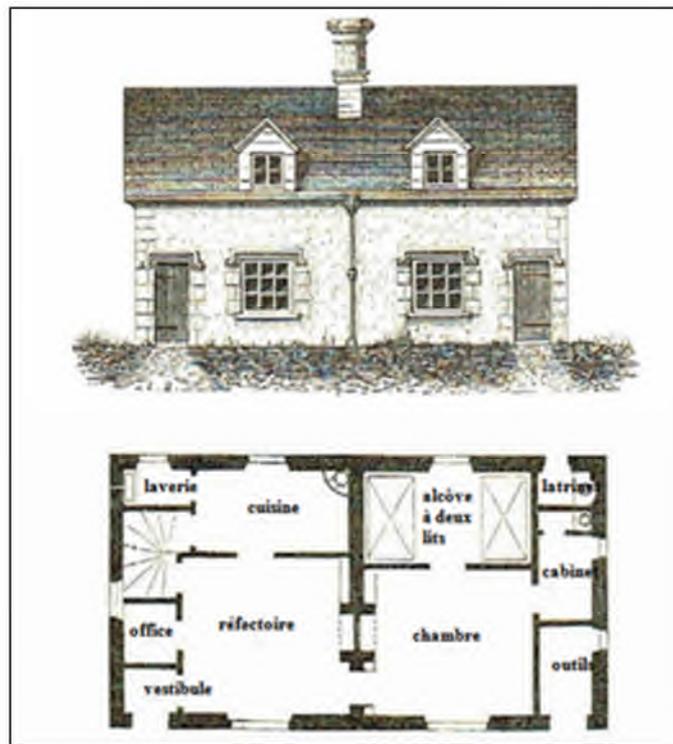


Figure 6: L'élévation et le plan d'une maison de petite exploitation agricole. Source: Bouchard-Huzard, Louis. *Traité des constructions rurales*. Ed 1, 1982, P56

⁸Bouchard-Huzard, 1982, Op Cit

⁹ Idem

Chapitre 2 : Architecture des bâtiments agricoles

3.1.2. Habitation de moyenne exploitation : Contrairement à la petite exploitation, l'entrepreneur, propriétaire ou fermier, habitué à plus de luxe d'aisance, a besoin d'une maison vaste et commode.¹⁰

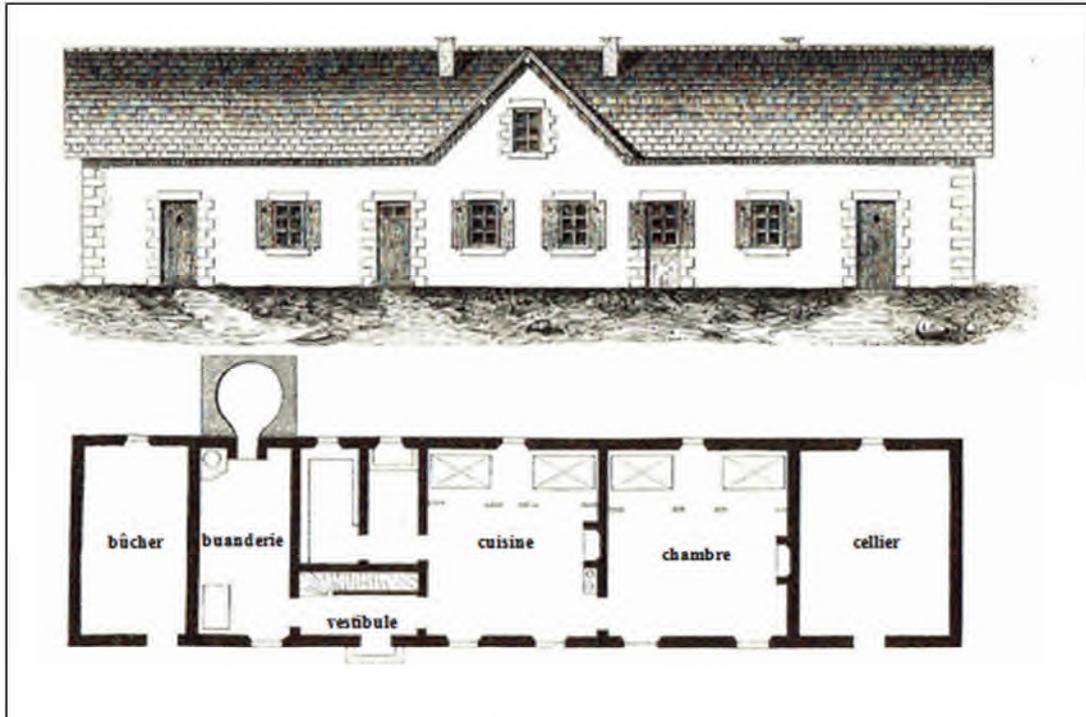


Figure 7 : Plan et élévation d'une maison à moyenne exploitation. Source : Bouchard-Huzard, Louis. Traité des constructions rurales. Ed 1, 1982, P.59

3.1.3. Habitation de grande exploitation : directeur d'une vaste exploitation agricole est généralement habitué à plus d'aisance, de confort, de luxe même, sa famille doit recevoir quelques visites, entretenir des relations fréquentes, toutes choses qui réclament des pièces d'habitation entièrement distinctes de celle où peut accéder le personnel rural de l'exploitation. Les locaux à usage spéciale, comme la laiterie, les celliers et bûchers, par la grandeur d'emplacement qu'ils exigent, trouvent une place distincte dans les différentes parties de constructions qui composent la ferme.¹¹

¹⁰Bouchard-Huzard, 1982, Op Cit

¹¹ idem

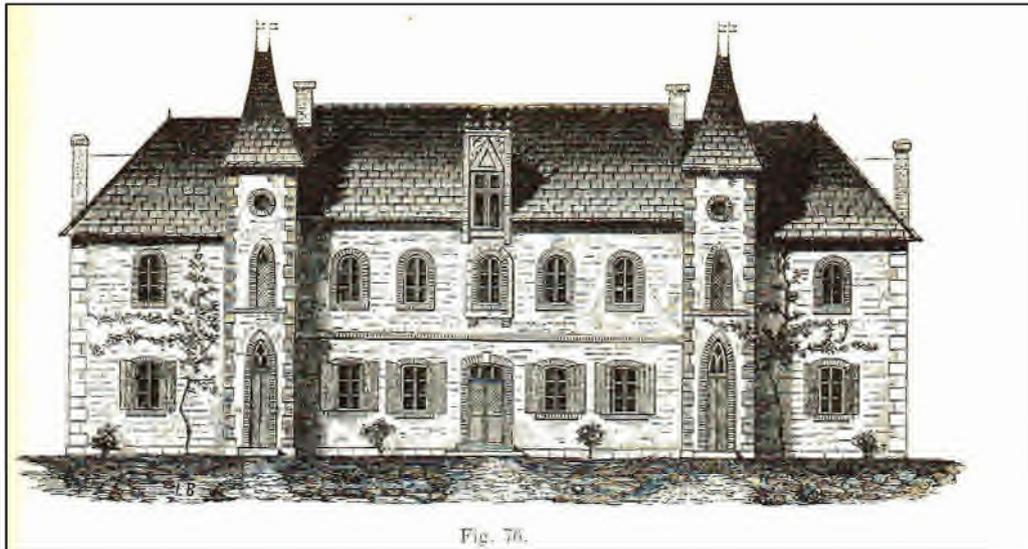


Figure 8: L'élévation d'une habitation d'une grande exploitation. Source: Bouchard-Huzard, Louis. *Traité des constructions rurales*. Ed 1, 1982, P.70

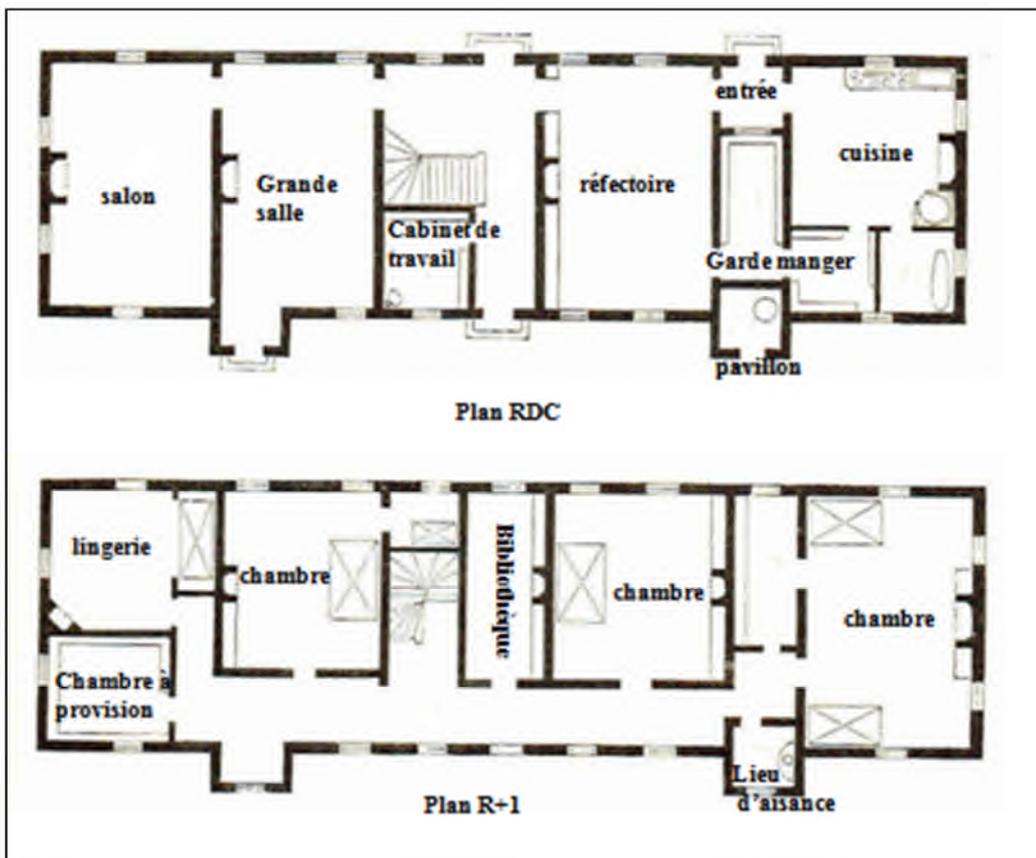


Figure 9 : Les plans et l'habitation présenter dans la figure 8. Source: Bouchard-Huzard, Louis. *Traité des constructions rurales*. Ed 1, 1982, P.70

3.2. Bâtiments d'élevage.

Les logements d'animaux domestique doivent assurer quelques exigences en ce qui concerne la surveillance, l'assainissement, l'abri contre l'humidité, et surtout l'aération. On distingue plusieurs typologies selon les catégories des animaux¹².

3.2.1. Écurie : une écurie est une bâtisse destinée au logement des équidés, principalement des chevaux¹³.

Elles servent soit à l'entretien des animaux pendant les intervalles du travail, soit à l'élevage pendant le jeune âge. Sa disposition varie suivant deux sortes de destination. La première les écuries communes, les animaux sont attachés les uns des autres, par des stalles ou cloisons. Pour la deuxième les chevaux sont placés dans des écuries séparées ne sont point attachées nommées boxes. En comptant 1.5m de large et 5m de long par cheval.¹⁴

La figure 10 :représente une écurie composée de deux compartiments, deux chambres et une sellerie. Sur tout le bâtiment règne un grenier auquel on peut monter par un escalier établi dans l'atelier et qui s'ouvre sur la façade par des lucarnes, aérer par de petites ouvertures séculaire à encadrement en brique.

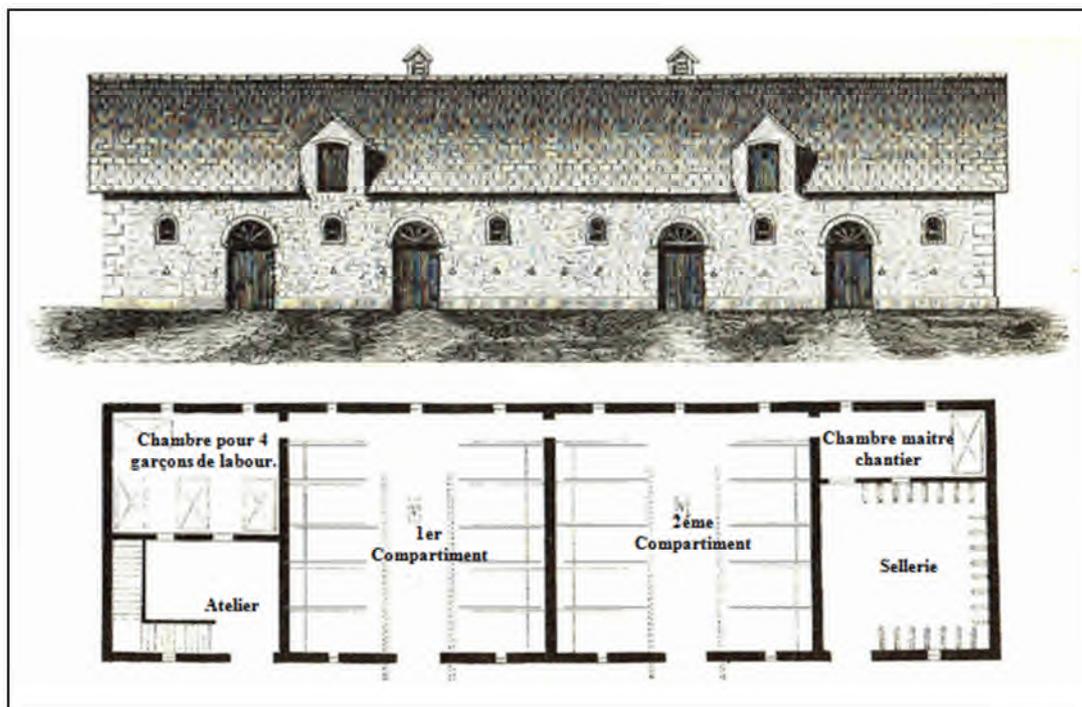


Figure 10 :Élévation et plan d'une écurie. Source: Bouchard-Huzard, Louis. *Traité des constructions rurales*. Ed 1, 1982, P.110

¹²Bouchard-Huzard, 1982, Op Cit

¹³ idem

¹⁴ idem

Chapitre 2 : Architecture des bâtiments agricoles

3.2.2. Étable : Dans une ferme, l'étable est la partie du bâtiment réservée à l'élevage des bovins, et plus particulièrement des vaches¹⁵.

C'est une construction fonctionnelle, tramée. Seule la façade principale comporte des entrées qui donnent accès aux étables séparées entre elles par des petites cloisons¹⁶.

Afin de ventiler les locaux et de les éclairer, les étables les plus récentes sont équipées de soupiraux à l'intérieur, les auges maçonnées sont implantées le long des murs opposés aux portes.¹⁷

La figure 11 : représente une disposition analogue existante dans l'une des fermes dépendant du château de Grosbois, situé dans le Val-de-Marne sur la commune de Boissy-Saint-Léger. France.

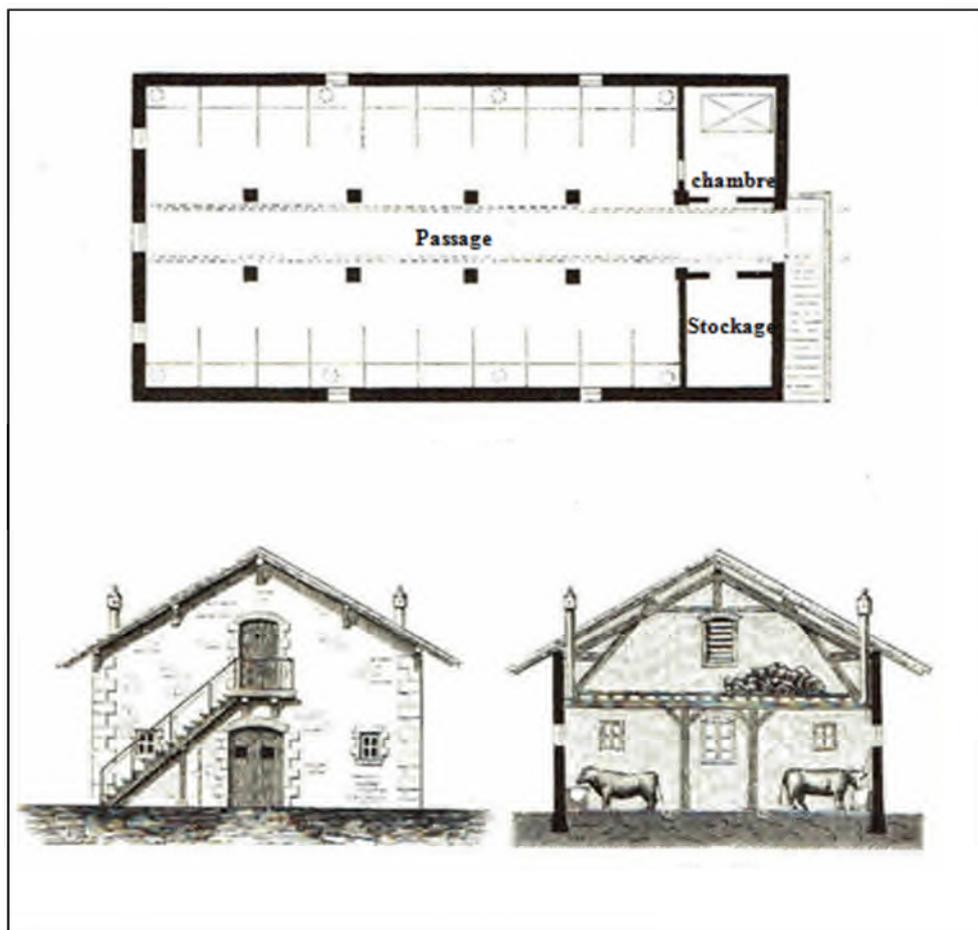


Figure 11: Plan, élévation et coupe d'une étable. Source: Bouchard-Huzard, Louis. *Traité des constructions rurales*. Ed 1, 1982, P.129

¹⁵Bouchard-Huzard, 1982, Op Cit

¹⁶idem

¹⁷idem

Chapitre 2 : Architecture des bâtiments agricoles

3.2.3. Bergerie : La bergerie est le bâtiment, ou éventuellement l'enclos réservé à l'élevage des ovins et des caprines (béliers, brebis, agneaux, mouton, boucs, chèvres, chevreaux). Lorsqu'on veut faire des compartiments dans une bergerie on construit de petit mur haut de 1m à 1.50m le long desquels se placent des crèches¹⁸.

Les bêtes à laine ont besoin de soleil en hiver et d'ombre en été; ces conditions ne peuvent être remplies qu'en disposant des ouvertures des deux côtés de leur logement, au nord et au sud. S'il est avantageux que les écuries et les étables soient plafonnées, les bergeries doivent être à forte raison surtout quand les greniers se trouvent au-dessus¹⁹.

Pour la santé des animaux d'une bergerie il faut que le plancher soit imperméable afin qu'il ne puisse pas s'imprégner d'urine et devenir salubre. Une surface de 1mètre carré est nécessaire à chaque animal.²⁰ La figure 12 représente une bergerie construite à la ferme école du Cher, à Aubussay, près Vierzon. France.

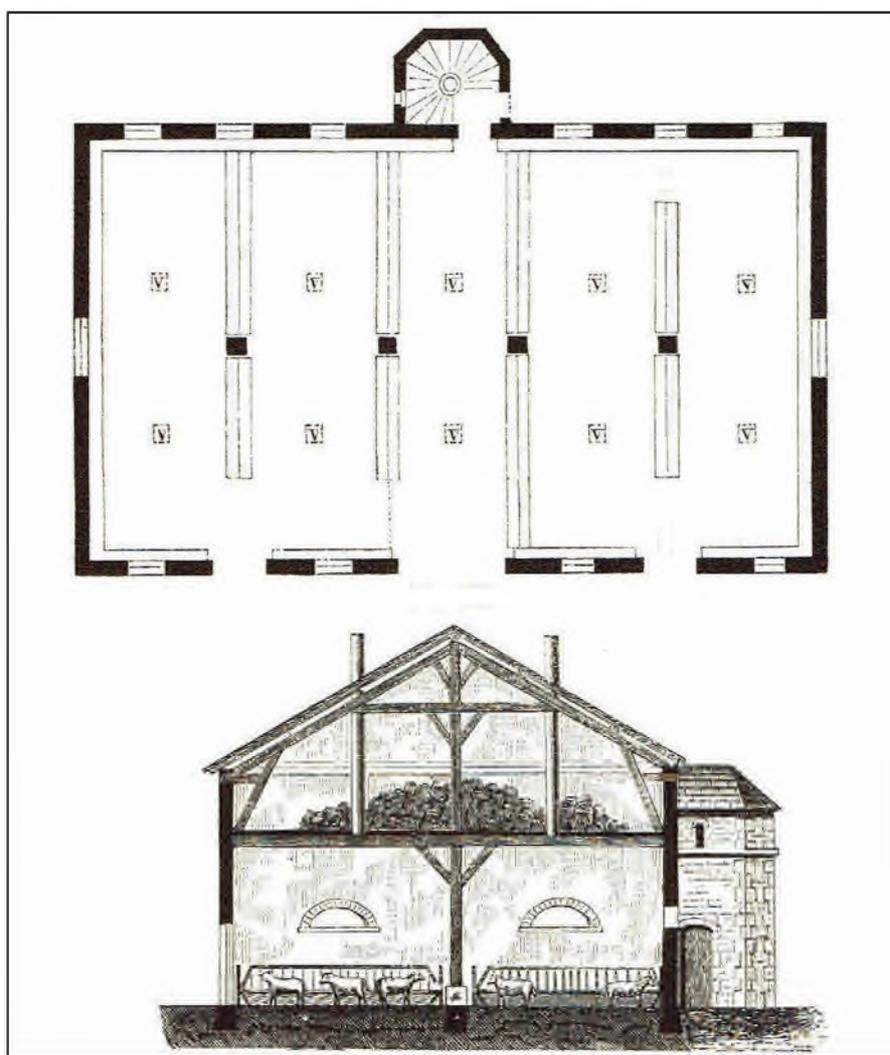


Figure 12: Plan et coupe d'une bergerie. Source: Bouchard-Huzard, Louis. *Traité des constructions rurales*. Ed 1, 1982, P.169

¹⁸Bouchard-Huzard, 1982, Op Cit

¹⁹ idem

²⁰ idem

3.2.4. Porcherie :est le local destiné aux animaux de l'espace porcine (toit a porcs, souille, bauge a cochons) .Les porcs sont rarement placé en commun, cependant en réunit quelquefois les bêtes à l'engrais dans les cours autour desquelles se trouvent des abris. Le plus souvent les porcs sont renfermés dans des compartiments ou loges séparées dont la réunion constitue les porcheries.²¹

Parmi les exigences commun aux divers logements d'animaux domestique, l'abri contre l'humidité est nécessaire à l'endroit où le porc se repose, il faut y aussi ajouter une grande aération soit par des cheminé d'appel, soit par des fenêtres en nombre suffisant, soit par des interstices du toit qui recouvre les animaux, car les plus souvent on n'établit point de grenier au-dessus d'eux. L'instinct du porc, qui le porte à fouiller la terre, le rend aussi destructeur de ce qui l'entoure, il faut donc une grande solidité dans tous les partie de son habitation.²²

La figure 13représente une construction de la porcherie de l'école impériale d'agriculture de Grinonen Espagne, comprenant douze loges avec cours. La séparation entre loges est des petits murs.

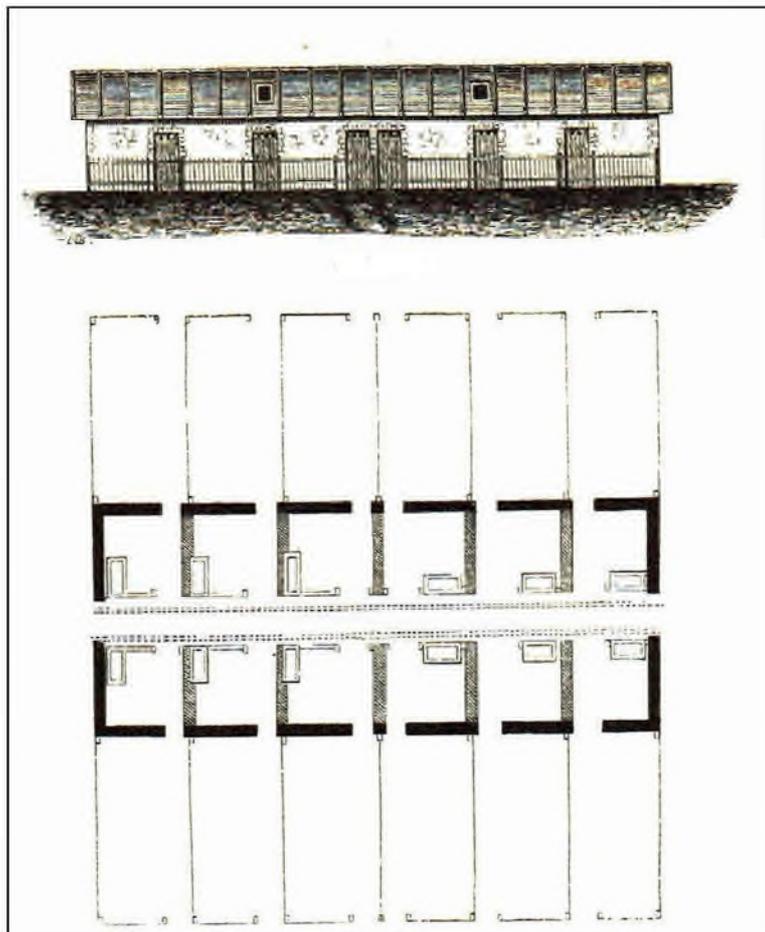


Figure13: Plan et élévation de la porcherie. Source: Bouchard-Huzard, Louis. *Traité des constructions rurales*. Ed 1, 1982, P.192

²¹Bouchard-Huzard, 1982, Op Cit

²² idem

3.2.5. Poulaillers: C'est un bâtiment d'élevage de volaille, en particulier de poules, de taille modeste. Toutefois lorsque les poulaillers ont une certaine étendue, qu'ils sont divisés en plusieurs compartiments, qu'ils forment une partie distincte de l'exploitation, qu'ils constituent une cour séparée par une clôture spéciale de la cour de service, on les distingue dans beaucoup de localités, sous le nom de basse-cour.²³

La figure 14 représente un poulailler divisé en plusieurs compartiments. Le plan se compose de la pièce centrale **i**, sur les deux côtés deux emplacements **k** et **l** pour des oies et canard. À l'extrémité de droite se trouve une petite pièce **m** garnie d'un perchoir pour poule d'inde. À l'autre extrémité, une petite pièce **n** destinée à une épinette pour l'engraissement de quelques oiseaux.

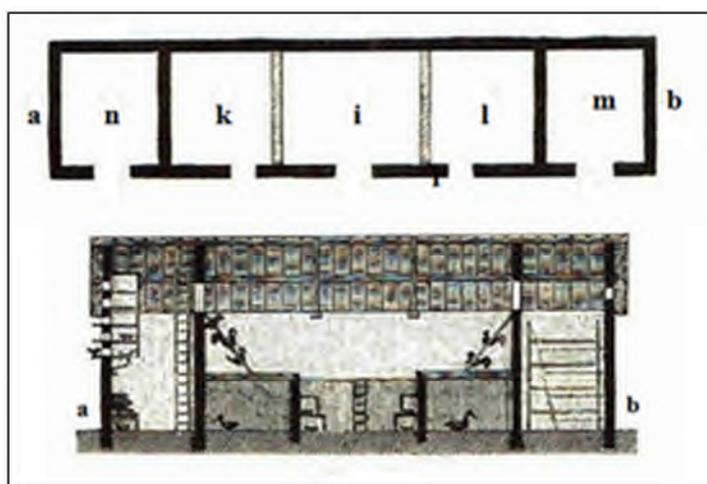


Figure 14: plan et coupe d'un poulailler. Source: Bouchard-Huzard, Louis. *Traité des constructions rurales*. Ed 1, 1982, P.192

3.2.5. Lapinières ou conciliaires : L'élevage du lapin ou connil est une annexe à l'exploitation agricole, plusieurs sortes d'établissement sont destinées à ces animaux²⁴.

Des loges ou cabanes pour renfermer quelque individu isolé, des clapiers, ou les lapins sont réunis en plus ou moins grande quantité, ou la nourriture leur est apportée chaque jour, ou leur reproduction est soumise à la surveillance de L'homme²⁵.

Enfin des garennes, ou les lapins vivent, se nourrissent et se propagent en liberté .elles se distinguent en plusieurs variété, les unes ont beaucoup de ressemblance avec les clapiers, tandis que les autre se rapprochent singulièrement des forets ou les lapins vivent à l'état sauvage.²⁶

²³Bouchard-Huzard, 1982, Op Cit

²⁴ idem

²⁵ idem

²⁶ idem

3.3. Bâtiments Pour le matériel.

À côté des bâtiments effectués au logement des animaux domestique, la composition d'un domaine agricole doit comprendre une autre série de constructions se sont celle destiner à protéger et à conserver l'instrument, les ustensiles, les machines, les véhicules qui servent à la culture des terres et à la récolte de leur produits.

3.4.1. Hangar : Est un bâtiment d'entreposage habituellement coiffé d'une toiture soutenu par des piliers forme un abri ouvert ou fermé et des portes de différentes tailles permettant d'y rangé instruments aratoires, machineries et voitures, il sert parfois d'atelier. C'est un bâtiment d'une hauteur importante.²⁷



Figure 15: Un hangar à RontalonSource: Paysages et bâtiments agricoles: Guide à l'usage des agriculteurs. "Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement de RHON"

3.4.2. Remise : Souvent présente dans les fermes de polyculture, la fonction de la remise était d'abriter les véhicules et l'outillage agricoles. Les plus anciennes remises sont de taille réduite et se situent à l'articulation de deux corps de bâtiment.

les remises ne diffèrent des hangars qu'en ce qu'elles sont fermées sur toit de leur face par des clôtures fixes généralement en maçonnerie²⁸.

3.4.3. Atelier: dans un grand domaine les ateliers sont nécessaire pour le charronnage, le forage, et pour le tonnelage. Ces locaux n'offre rien de particulier dans leur construction et se composent de pièces situé au rez-de-chaussée et d'un accès facile éclairées par des fenêtres larges et châssis mobiles²⁹.

²⁷Bouchard-Huzard, Louis. *Traité des constructions rurales*. Ed 1, 1982,

²⁸ idem

²⁹ idem

3.4. Bâtiments Pour stockage des produits de la terre et les semences.

3.4.1. Séchoir : c'est un lieu (ensoleillé ou exposé au vent), une structure ou encore un bâtiment, destinés à faire sécher des produits ne pouvant être conservés à l'air libre ou des produits pouvant moisir en cas de stockage humide tel que le linge ou devant être sec avant utilisation comme les briques de terre cuite.³⁰

3.4.2. Fenil : Est le bâtiment rural où l'on conserve le foin. Le fenil n'était dans une construction agricole souvent que au-dessus de l'écurie, de l'étable ou de la bergerie, ou un bâtiment séparé, une vaste grange ou un hangar isolé³¹.

3.4.3. Grenier : C'est un local hors-sol destiné au stockage de grain. Il peut être intégré à un bâtiment, ou constituer une petite construction indépendante (grenier à mil). En Europe, il peut s'agir de la partie supérieure d'un bâtiment ou corps de ferme, située dans les combles. Ces locaux pouvaient aussi servir de surface d'étendage et de séchage pour les graines et noix. Avec le recul des activités agricoles, ils sont de plus en plus utilisés pour le stockage d'objets variés³².

3.5. Locaux et Instruments de transformation des produits de base.

3.5.1. Laiterie: est le local ou le bâtiment de la ferme où le lait issu de la traite du troupeau est transformé en produits laitiers tel que le fromage³³.

3.5.2. Le moulin: est une machine à moudre les grains de céréales afin de les transformer en farine et, par analogie, une machine à broyer, piler, pulvériser diverses substances alimentaires, pour seulement les fragmenter ou pour en extraire certains produits (huile, café en poudre, semoule, épices moulues, sel fin, sucre ...), ou non alimentaires (plâtre, gypse, fibres textiles, papier, tabac...).Il existe deux types de moulin: moulin à vent et moulin hydraulique³⁴.

3.5.3. Le pressoir: C'est une machine agricole utilisée pour extraire par pression le jus ou l'huile de certains fruits, graines ou végétaux. De l'Antiquité au Moyen-âge, le jus a longtemps été extrait manuellement ou par foulage aux pieds. Le pressoir est une évolution mécanique du processus. On distingue notamment :

- le pressoir cidricole, pour extraire le jus de pommes et produire du cidre.
- le pressoir vinicole, pour extraire le jus de raisin et produire du vin³⁵.
- le pressoir à huile, pour extraire l'huile des olives, des graines oléagineuses ou des fruits à coques.

³⁰Encyclopédie Universelle

³¹ idem

³² idem

³³ idem

³⁴ Idem

³⁵La chronique du musée des Berthalais : le pressoir/septembre 2016.

4. Les domaines viticoles.

Un domaine viticole est un domaine rural voué à la viticulture. Il comprend un ou plusieurs vignobles et produit en général du vin qui est vendu en une ou plusieurs appellations³⁶.

En France, l'utilisation de ce nom est soumise à un décret en date du 30 septembre 1949. Pour apposer sur son étiquette ce terme, le domaine doit remplir trois conditions³⁷ :

- Le vin doit avoir une appellation d'origine.
- Il doit provenir de l'exploitation agricole ou de ses analogues.
- Ce nom est limité à la seule production de l'exploitation.

Le vin est un produit fragile et de lente maturation. Il doit passer de longs mois, voire des années, dans divers locaux avant d'être commercialisé. Ainsi plusieurs bâtiments existent avec chacun leur originalité ou leur spécificité.

Avant d'élaborer les différents bâtiments qui composent un domaine viticoles, il est préférable d'énumérer les étapes de la production du vin et les exigences qu'elles doivent respecter ces bâtiments dans chaque étape.

4.1. Les étapes de la production du vin.

La fabrication du vin se déroule en cinq grandes étapes. Bien-sûr, on peut trouver de petites étapes intermédiaires à n'importe quel stade du processus qui permettent de rendre chaque vin unique et qui contribuent, en fin de compte, à la grandeur ou à l'ignominie particulière de tous vins³⁸.

4.1.1. Récolte ou vendanges: Pour faire du bon vin, les raisins doivent être récoltés, de préférence, quand ils sont physiologiquement mûrs. Une combinaison de science et de dégustation est souvent utilisée pour déterminer le moment idéal pour les vendanges, faisant intervenir souvent des personnes extérieures à l'exploitation telles que des consultants.

La récolte peut être faite mécaniquement ou à la main. Cependant, beaucoup d'exploitation préfèrent remettre la récolte manuelle, puisque les moissonneuses mécaniques peuvent souvent être trop rudes sur les raisins et le vignoble, et abimer le raisin.

³⁶Encyclopédie Universelle

³⁷ idem

³⁸Samuel MARIOT. Les étapes de la Production du Vin, disponible sur: <http://www.vineabox.com/blog/les-etapes-de-la-production-du-vin/>

Une fois que les raisins arrivent à la cave à vin, les viticulteurs trient les grappes de raisin, afin d'enlever les fruits pourris, ou qui ne sont pas suffisamment mûrs, avant le broyage.

4.1.2. Broyage et pressage: pour fabrication du jus: Aujourd'hui, l'usage des broyeurs mécaniques a remplacé le traditionnel piétinement des raisins. En utilisant des presses mécaniques, un gain sanitaire immense est apporté à la fabrication de vin, tout en améliorant la qualité et la longévité de vin, et en réduisant le besoin en conservateurs.

Toutefois, il faut noter que le broyage ne suit pas nécessairement les vendanges. Parfois, les viticulteurs choisissent de porter à la fermentation des grappes de raisins entiers non écrasés, de sorte à profiter du poids naturel des raisins et déchirent les peaux des raisins non écrasés, avant le pressage.

Jusqu'au broyage et la pression, les étapes pour faire le vin blanc et le vin rouge sont essentiellement le même. Cependant, si un viticulteur doit faire du vin blanc, il pressera rapidement, juste après le broyage, pour séparer le jus des peaux.

4.1.3. Fermentation: Le jus est conservé dans de grandes cuves gardées à la température voulue:

- 18-20°C pour la vinification en blanc.
- 25-28°C pour la vinification en rouge.

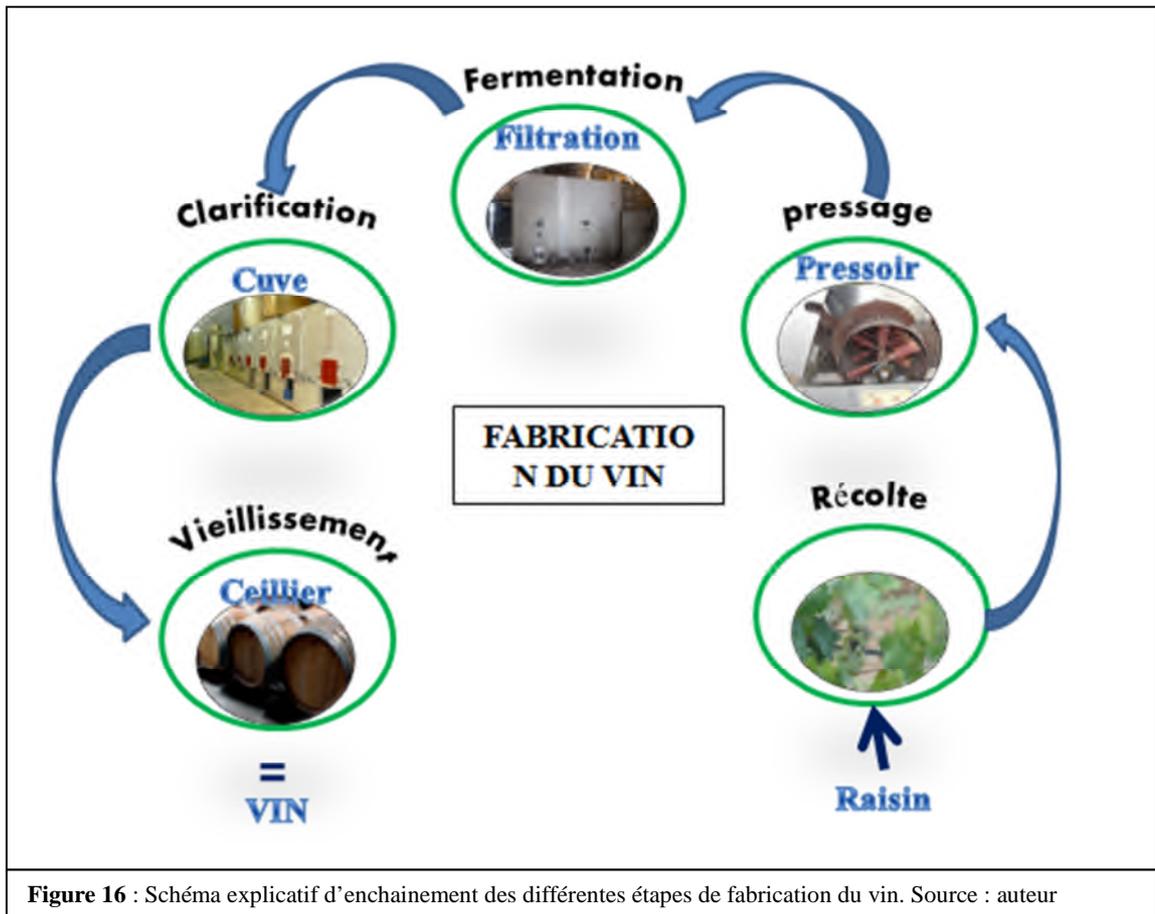
De façon naturelle, le jus commence à fermenter naturellement dans les 6 à 12 heures qui suivent son extraction, sous l'effet des levures sauvages dans l'air.

Dans des caves à vin très propres, cette fermentation naturelle est très prisée. Cependant, pour différentes raisons, beaucoup de viticulteurs préfèrent intervenir à cette étape en tuant les levures naturelles sauvages et parfois imprévisibles, en y injectant un choix personnels de levure, afin de prévoir plus aisément.

Indépendamment du chemin choisi, une fois que la fermentation commence, il continue normalement jusqu'à ce que tout le sucre soit converti en alcool et qu'un vin sec soit produit. La fermentation peut exiger de dix jours à un mois, voire plus.

4.1.4. Clarification: Le but de la clarification est d'ôter tous les déchets et résidus du vin, avant son embouteillage. Les viticulteurs ont le choix entre les techniques du filtrage ou du collage. Tandis que la première méthode consiste à utiliser un filtre qui va retenir les débris, la seconde méthode consiste à introduire dans le vin des substances qui vont adhérer aux aliments solides indésirables et les forcer à se poser dans le fond de la cuve.

4.1.5. Vieillissement et Embouteillage: Après la clarification, le viticulteur a le choix entre embouteiller un vin immédiatement, ou lui donner un vieillissement supplémentaire. Le vieillissement peut être fait dans la bouteille, dans des réservoirs en acier inoxydable ou céramiques, ou dans des barils en bois. Les choix et les techniques employés dans cette étape finale du processus sont presque infinis, comme le sont les résultats finaux.



4.2. Les composantes du bâti viticole.

4.2.1. locale de production: Pressoirs à vin.

Le terme de pressoir désigne à la fois l'instrument, dans la chaîne de fabrication du vin et le bâtiment où était installé initialement cet outil.

Un pressoir vinicole est un appareil de pressurage utilisé durant le processus de la vinification pour l'extraction du jus des raisins.³⁹

³⁹La chronique du musée des Berthais : le pressoir/septembre 2016.

Chapitre 2 : Architecture des bâtiments agricoles

La typologie des pressoirs anciens est assez complexe. On peut toutefois les regrouper en deux grandes « familles » bien distinctes qui vont s'imposer de l'Antiquité au 18ème siècle, les pressoirs à levier (figure17) et les pressoirs à vis centrale (figure18)⁴⁰.

Avec la révolution industrielle du 19ème siècle, un changement s'opère dans la conception des pressoirs. La fonte et le fer vont remplacer progressivement le bois comme matériau de construction. La mise au point de systèmes métalliques de démultiplication permet une avancée technique importante.⁴¹



Figure17: Pressoir à levier du château de Clos Vougeot. Source: La chronique du musée des Berthalais : le pressoir/septembre 2016.



Figure 18 : Pressoir à vis centrale de 1906. Source: La chronique du musée des Berthalais : le pressoir/septembre 2016

4.2.2. Les locaux d'élevage de vin.

Destinée à la conservation du vin, dans les meilleures conditions possibles, notamment à température constante.

A. Le chai: Terme régional qui s'impose dans la littérature viticole, c'est le lieu par excellence de la transformation du raisin en vin.

Concevoir un chai c'est prendre en compte l'ensemble des étapes de transformation, mais en gardant à l'esprit que, selon la région, le type de vin et les habitudes de viticulteur, le processus sera différent. L'architecture des chais est caractérisé, long, bas, aux murs aveugles percé de porte étroite et des rares ouvertures en forme meurtrière, ils abritent en interminable files, les centaines de tonnes ou vieillit le vin⁴².

⁴⁰ La chronique du musée des Berthalais : le pressoir/septembre 2016.

⁴¹ idem

⁴² Alain Beschi, *L'invention d'un modèle : l'architecture des « chais » en Gironde au XIX^e siècle*, [en ligne] 2013, disposé sur: <https://insitu.revues.org/10327>

Chapitre 2 : Architecture des bâtiments agricoles

B. Cuvier: Ensemble des cuves d'une structure vinicole. une cuve est un récipient destiné à la fabrication et au stockage de produits liquides. Elle peut être de forme cylindrique ou parallélépipédique. Elle comporte des ouvertures destinées au remplissage, à la vidange, au nettoyage et à la mise en place d'opérations de fabrication.

Les cuves peuvent aussi être fabriquées en métal, (acier inoxydable, métal brut, métal émaillé...) en matière plastique, matériau composite, (résines, fibre de verre) béton, bois... ce qui leur confère de la flexibilité. La capacité peut aller de quelques dizaines de litres à plusieurs milliers de m³.



Figure 19 : vue intérieure du cuvier du château de Cestas, illustration de Félix Narjou
Source: *Encyclopédie d'architecture*, 1878, pl. 492 et 523.

C. Le cellier: sert à entreposer les bouteilles en attente de commercialisation. Il s'agit donc d'un bâtiment important, voire essentiel pour le producteur local. Il doit être pratique et facile d'accès. Il est peu enterré, souvent de plain-pied et à côté du logement de l'exploitant. Il a, jusqu'à ces dernières années, servi aussi de lieu d'accueil pour la clientèle, d'où la nécessaire proximité des deux espaces.⁴³

Le cellier est souvent de taille relativement modeste. Ses matériaux de construction, souvent choisis avec soin, permettant de garantir une température constante et optimale. Le cellier présente, en principe, une porte pleine à double battant. A mesure que la production croît, le cellier devient de plus en plus autonome et imposant.

Les portes et les fenêtres de cellier doivent de préférence être orienté au nord a cause de chaleur d'été, il faut qu'elles soient bien bouchées en hiver pour éviter la gelée, en trouve dans cet espace les pressoirs, les cuve, les baignoires et tous les instruments des vendange⁴⁴.

⁴³ zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager/ Rapport de représentation, juillet 2006

⁴⁴ idem

4.3. Typologies de bâti viticole.

L'architecture viticole a donné lieu à des constructions très diverses telles que des maisons vigneronnes des châteaux et des fermes. Elle se distingue par sa monumentalité et son architecture spécifique remarquable.

4.3.1. La maison vigneronne.

Elle est dédiée à une activité dominante de viticulture. Quel qu'en soit le type, l'habitat et les locaux liés à l'activité sont regroupés dans un même bâtiment.⁴⁵



Figure 20: Maison Vigneronne à cesancey Jura. France.
Source : CAUE de Franche-Comté.

4.3.2. Le château viticole.

C'est une autre échelle de domaine viticole du point de vue de la taille de l'exploitation, de la qualité du produit et de l'architecture de la propriété.

Pierre George l'a défini comme « *un édifice important présentant à la fois un intérêt monumental ou archéologique et une signification sociale*⁴⁶ ».

Le château est un terme utilisé couramment depuis le 19^e siècle, en particulier en région bordelaise, pour identifier une exploitation vitivinicole., elle fait référence à la nécessaire hiérarchie, en qualité, entre les vins qui sous l'ancien régime provenaient des parcelles appartenant au Seigneur « les vins du château », et ceux provenant de parcelles moins nobles.

⁴⁵ CAUE de Franche-Comté.fr/maison vigneronne à cave enterrée, disponible sur: http://www.caue-franche-comte.fr/l-habitat-la-maison-vigneronne-la-maison-vigneronne-a-cave-enterree,79.htm?fiche_num_Jura=1

⁴⁶ Georg P. 1970, dictionnaire de la géographie, ED PUF? P73

Chapitre 2 : Architecture des bâtiments agricoles

- **Exemple D'un château viticole :** Le château Ginest à saurs en France.

Source :Sonia Servant, Mission d'inventaire du patrimoine, C.A.U.E. du Tarn

➤ **Présentation du château.**

C'est un domaine vignoble appartenant à la famille Gineste, il se situe à l'est de la commune de l'Lisle-sur-Tarn (région de Midi-Pyrénées).Il a été construit à flanc de colline, les travaux de son édification remontent à avril 1848.Les dépendances du château sont situées au nord, elles comprennent un cuvier, des écuries et une petite forge. Le château est inscrit sur la liste supplémentaire des monuments historique depuis 1992.



Figure 21: l'ensemble de domaine du château.Source: Sonia Servant, Mission d'inventaire du patrimoine, C.A.U.E. du Tarn. P47

➤ **Description architecturale de château gineste.**

1. **Le volume.**

Construite sur un terrain en forte pente, le château est composé d'un corps de bâtiment principal de forme rectangulaire orienté nord-sud, auquel se rattachent deux ailes latérales formant ainsi un U ouvert en direction du sud .les matériaux utilisé pour sa construction étaient la brique et la chaux (provenance locale).

2. Les façades.

Le château relève de l'architecture classique autant par le style adopté que par le plan retenu, le principe de symétrie est parfaitement remarquable sur les façades du château.

La façade principale qui s'ouvre sur le parc représente la plus belle façade du château, Elle s'élève sur un niveau de soubassement qui lui donne une plus grande hauteur.



Figure22: Façade principale du château Source: Sonia Servant, Mission d'inventaire du patrimoine, C.A.U.E. du Tarn. P35

Cette façade est composée de trois parties:

- Deux ailes latérales percées de deux travées se terminent par des frontons triangulaires. Les chaînes d'angle des deux ailes étaient à l'origine traitées en bossage.
- Un corps central à cinq travées est animé en partie centrale par la superposition de colonnes jumelées en pierre de taille, marquées par les ordres, dorique en partie basse et ionique au-dessus, selon la tradition classique. Un fronton semi-circulaire en brique couronne les colonnes. L'entablement du registre inférieur est orné d'une frise de triglyphes alternant avec des métopes en brique tandis que celui du registre supérieur est agrémenté d'une frise de palmettes. Sur la travée centrale, fenêtres et niches adoptent un tracé en arc plein cintre alors que le reste de la façade est ouvert par de grandes baies rectangulaires.
- Une toiture à faible pente coiffée par quatre lucarnes ouverte au sud et couvertes de frontons triangulaires.

Chapitre 2 : Architecture des bâtiments agricoles

Contrairement à la façade principale précédemment décrite, celle du côté nord est de composition plus simple. Elle ne s'élève que sur deux niveaux et au-delà, le comble à surcroît est ouvert par de petites baies horizontales. Elle est composée de neuf travées qui sont constituées à leur tour de fenêtres rectangulaires l'exception de la partie centrale qui se distingue par des ouvertures en forme d'arcs plein cintre.



Figure23: façade arrière chateau ginestSource: Sonia Servant, Mission d'inventaire du patrimoine, C.A.U.E. du Tarn. P36

Au rez-de-chaussée, trois portes légèrement surélevées par quelques marches donnent accès aux différentes parties du bâtiment, l'entrée principale qui se trouve dans la travée centrale est encadrée de briques qui dessinent un motif harpé à bossage. A l'étage, deux balcons sont installés devant les fenêtres qui encadrent la travée centrale.

3. Le plan intérieur.

Au XIX^e siècle, les châteaux étaient généralement composés d'espace de réception, d'espaces liés à la vie familiale et ceux de la vie domestique. Le niveau de soubassement de château gineste généralement était réservé, à l'activité vinicole. Il est occupé par le chai à barriques (figure24), accessible par deux portails à l'ouest et à l'est. La cave est un espace entièrement voûté.



Figure 24: Chai du château Ginest/ Source: Sonia Servant, Mission d'inventaire . du patrimoine, C.A.U.E. du Tarn. P38

Chapitre 2 : Architecture des bâtiments agricoles

Aux deux extrémités est et ouest de la cave se trouvent deux hautes salles qui accueillent les cuves (figure 25). Cette disposition permettait de verser le vin depuis la partie supérieure des cuves. A cette époque ces dernières étaient en béton ou en bois.

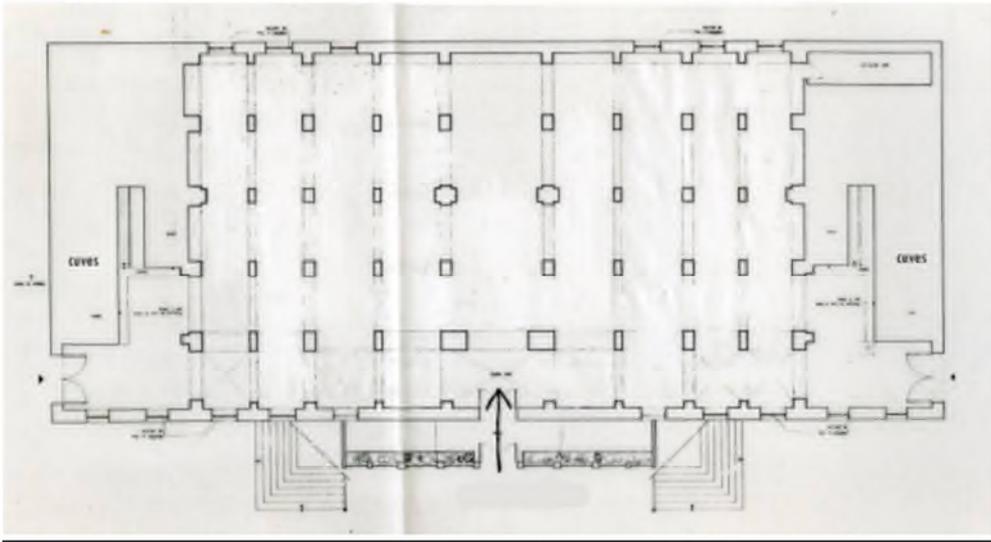


Figure 25 : Plan de premier niveau du château Ginest. Source: Sonia Servant, Mission d'inventaire du patrimoine, C.A.U.E. du Tarn. P38

La partie sud du deuxième (figure 26) niveau est affectée aux pièces de réception ouvertes sur le jardin. L'accès principal se fait par le grand perron à deux volées droites qui mènent à la terrasse. A son tour elle donne sur un grand hall d'entrée, qui traverse le bâtiment du nord au sud qui contient le grand escalier menant au niveau supérieur.

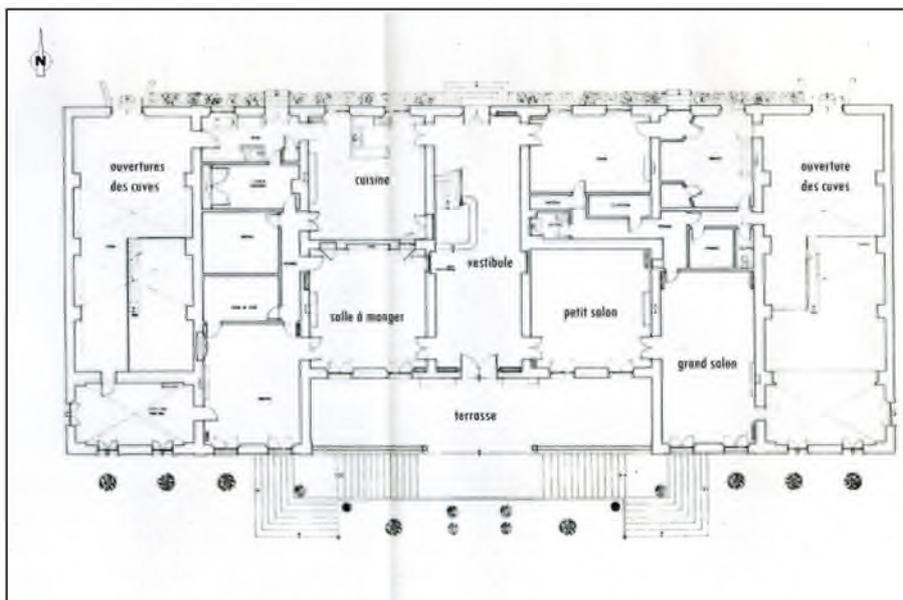


Figure 26 : Plan de deuxième niveau du château Ginest
Source: Sonia Servant, Mission d'inventaire du patrimoine, C.A.U.E. du Tarn. P40

Chapitre 2 : Architecture des bâtiments agricoles

A l'est du hall il y en a un petit et un grand salon, à l'ouest, on trouve la salle à manger et à une autre salle non identifiée (aujourd'hui une chambre). La partie nord du deuxième niveau (cuisine, réserve, chaufferie) est réservée aux usages domestiques, elle s'ouvre sur la cour arrière.

Le troisième niveau contient l'espace privatif de la famille, il est structuré par un long couloir qui distribue les chambres à coucher, leurs annexes et des chambres d'amis pour accueillir les invités. Aux extrémités, le couloir s'ouvre sur les deux grandes terrasses aménagées au-dessus des cuves au-dessus de ce niveau se trouve le comble aménagé en chambres pour les domestiques.

4. Les annexes des châteaux.

Au nord du château se dressent les dépendances : cuvier, écuries du maître des lieux et forge, construites à partir de la fin des 1870.

➤ **Le cuvier** : qui s'organise sur deux niveaux, exploite lui aussi la pente pour les besoins de l'activité. La vendange arrive par le nord où le quai de déchargement permet de vider le raisin par des trappes ménagées en partie haute des cuves installées au niveau inférieur. Il est construit en moellons bruts de grès qui alternent régulièrement avec des assises de brique. Les encadrements des ouvertures, la corniche et les chaînes d'angle qui dessinent un motif harpé sont en brique. Les deux pignons sont marqués par une baie triple, aujourd'hui obturée, qui ajoutent à la solennité du bâtiment. Il est à noter que la toiture est recouverte d'ardoise.



Figure 27: Le cuvier du château Ginest. Source: Sonia Servant, Mission d'inventaire du patrimoine, C.A.U.E. du Tarn. P42

Chapitre 2 : Architecture des bâtiments agricoles

➤ Les écuries et la forge.

Les écuries des maîtres sont installées dans un corps de bâtiment couvert par un toit à un pan et demi-croupe qui s'appuie sur le pignon sud du cuvier. Elles sont aménagées avec grand soin : le sol est pavé, les box sont séparés par des cloisons de bois surmontées de grilles ouvragées et chacun dispose d'une mangeoire et d'un râtelier en métal. Une forge, logée dans un petit corps de bâtiment implanté perpendiculairement aux écuries, a été associée à cet ensemble de bâtiments. Elle pouvait servir autant pour ferrer les chevaux que pour les besoins de l'activité viticole.

➤ Le parc du château

L'entrée du château est marquée par deux portails s'ouvrant sur deux allées disposer en fer à cheval qui mènent au château. au sud, des bassins maçonnés sont établis sur deux niveaux et l'eau coule par un système de rigole en brique. une allée de pins parasols clôt le parc, les occupants de la demeure profitaient de ces aménagements depuis la terrasse et depuis les salles de réception.



Figure 28: Parc extérieur aménagé du château/Source: Sonia Servant, Mission d'inventaire du patrimoine, C.A.U.E. du Tarn. P44

4.3.3. La cave coopérative.

Il s'agit de bâtiments plus récents que ceux qui forment le fonds du bâti de vin. Il est nécessaire de les mentionner, car ils évoquent une histoire particulière du vin. Une cave coopérative de vinification, aussi appelée coopérative vinicole, est un groupement de vignerons. Elle produit et vend du vin issu des raisins de ses adhérents. Elle effectue en commun les opérations de vinification, de stockage, de vente et, pour beaucoup d'entre elles, de conditionnement⁴⁷.



Figure 29 : Cave coopérative de Vias construite en 1937, architecte Roger Audoux
Source: Mémoire de Diplôme d'Architecture "Réhabilitation d'une Cave Coopérative". Stanislas PRATVIEL

Pour bien comprendre ces bâtiments, il est nécessaire de se replacer dans le contexte de leur création et les objectifs qui ont conduit à ce mouvement coopératif. Depuis la crise phylloxérique jusqu'au milieu du XXe siècle, les récoltes de certaines années se vendaient difficilement. Ce contexte incertain a incité les vignerons à se regrouper et à créer ces structures. Cela leur offrait la possibilité de transformer, de stocker et de vendre leur récolte même si le prix proposé par le négoce ne leur convient pas. L'objectif de la coopération était d'assurer un équilibre professionnel en permettant une indépendance du vignoble face aux négociants. La coopération viticole s'est véritablement développée au sortir de la Seconde Guerre mondiale⁴⁸.

Ces bâtiments présentent une riche variété de formes qui s'exprime par l'organisation générale et la façade principale. Elles sont souvent complétées par un avant-corps qui abrite la réception et bénéficie d'un traitement architectural soigné : toiture de type différent, encadrement par des pavillons, mur pignon à redans, décor symbolique sculpté (tympans ou médaillons en bas-relief, panneaux de graffiti, exceptionnellement statue...)⁴⁹.

⁴⁷ Mémoire de Diplôme d'Architecture "Réhabilitation d'une Cave Coopérative". Stanislas PRATVIEL

⁴⁸ idem

⁴⁹ idem

Conclusion.

L'étude des différentes typologies et fonction du bâti agricole énonce les spécificités morphologiques et caractéristiques organisationnelles des ensembles architecturaux du milieu agricole. Construites généralement en pierre et en bois les fermes sont uni-fonctionnelles ou polyfonctionnelles. D'une hauteur relativement réduite en toiture à pans, les constructions se distinguent par leur aménagement et l'ouverture sur l'extérieur en fonction des types d'activités.

Les bâtiments agricoles doivent répondre aux exigences économiques de l'espace et satisfaire aux besoins de ces exploitants. Intégré au site naturel, ils renferment de multiples valeurs et qualités architecturales, morphologiques et esthétiques favorisant une réutilisation et adaptation à de nouvelles fonctions.

Cette lecture facilite la compréhension des spécificités du bâti agricole, elle a été d'une grande utilité pour l'identification des composants du bâti agricole ancien de la Vallée de la Soummam.

Introduction.

De part sa position ; la vallée de la Soummam marque la présence et l'occupation française, cela se présente par le multiple patrimoine que cette dernière nous a transmis, notamment en agriculture. A cette époque ; l'agriculture et le travail de la vigne ainsi la production de vin ont prêté un large couloir forment un ensemble de fermes réparties en plusieurs domaines agricoles. La présence de bâti en corps de fermes nous a encouragés à définir ainsi à décrire la nature et la richesse de ce bien agricole dans cette région.

1. La vallée de la Soummam.

1.1. Situation.

La vallée de la Soummam se situe à environ 230 km à l'est d'Alger et appartient administrativement à la wilaya de Bejaïa née du découpage de 1974.



Figure 30: situation géographique de la vallée de la Soummam.

Source: Le monde diplomatique, A son tour, la Kabylie dans l'engrenage de la guerre. disponible sur: https://www.monde-diplomatique.fr/1994/10/SI_ZOUBIR/7506

Le bassin versant de la Soummam est vaste de 9125 km², se trouve au Nord de l'Algérie. Il est caractérisé par la présence de deux plateaux (le plateau du Bouira et le plateau du Sétif) et de la vallée de la Soummam. Il est limité au Nord par les montagnes de la grande Kabylie (massif du Djurdjura), par la mer méditerranéenne et les chaînes côtières de la petite Kabylie. Au Sud, il est limité par les monts de Hodna (Benhamiche, 1997). Le bassin de la Soummam fait partie des bassins versants tributaires de la Méditerranée. Il est composé de dix sous bassins versant, et s'étend dans la direction Est-Ouest, descendant dans la région du Sétif un peu vers le Sud (Viastimir, 1965).

L'Oued Soummam draine un bassin versant d'une superficie de 9 200 km² réparti comme suit :

- bassin de l'Oued Sahel de Sour El-Ghozlane (wilaya de Bouira) à Akbou : 3 750 km².
- bassin de l'Oued Bou Sellam de Aïn-Oulmane (wilaya de Sétif) à Akbou : 4 500 km².
- bassin de la Soummam, au sens strict, d'Akbou jusqu'à la mer : 950 km².

1.2. Présentation.

La richesse naturelle qui renferme la vallée de la Soummam représente un site unique. Cette région regroupe une population de plus d'un million de personnes est confrontée comme tous les bassins versants de la rive sud-méditerranéenne à un capitale dilemme. Elle forme un long couloir sinueux et accidenté. Elle s'élargit par endroits jusqu'à quatre kilomètres.

Elle tire son nom de la rivière qui la traverse, occupant un large couloir de la wilaya de Bejaia. Ensermée entre l'ensemble Akfadou-Gouraya au Nord, la chaîne des Bibans (territoire historique des Ait Abbas) au sud-est et la vallée du Sahel-Djurdjura (commune de Tazmalt) au sud-ouest.

La vallée de la Soummam qui s'étend d'Akbou à Bejaia, apparaît comme un étroit couloir sinueux de 65 km de long (à l'intérieur de la W.B) sur une largeur maximum de 4 km à El Kseur. Les versants particulièrement au Sud, sont des pentes relativement douces et donc très développées. Cette zone est décomposée en petites unités pédagogiques différentes : le flysch l'emporte à Akbou, le grès est prépondérant à El Kseur.

Les communes d'Amizour, d'El Kseur, d'Ouzellaguen et de Timezrit possèdent de vastes espaces propres à des cultures riches telles que le maraîchage et l'arboriculture fruitière.

1.3. Les caractéristiques de la vallée.

1.3.1. Géologique : Le bassin-versant de l'oued Soummam est dans ses grandes lignes constitué, sur la rive gauche, par de l'Oligocène traversé par des formations du Crétacé inférieur, du Miocène apparaît dans la partie aval, en bordure de l'oued. Des terrasses alluviales importantes tapissent en général le pied des pentes sauf dans la région de Sidi-Aich où le Crétacé apparaît jusque dans le lit. Sur la rive droite il est en majeure partie formé de Crétacé inférieur moyen et supérieur. Les terrasses alluviales sont beaucoup plus restreintes.¹

1.3.2. Géomorphologique : Elle dessine un étroit sillon d'orientation SW-NE. Sa plaine est serpentée au milieu par le cours d'eau du même nom sur un parcours d'environ 90 km. Sa longueur est de 65 km entre Tazmalt et Bejaia pour une dénivellation de 166 m (soit une pente moyenne de 1,85 ‰). Le fond de la vallée a une longueur moyenne de 2 km, avec des resserrements jusqu'à 100 m de largeur au niveau de la gorge de Sidi-Aich, et des élargissements jusqu'à 4 ou 5 km au niveau d'El-Kseur et la plaine de Bejaia à l'embouchure de l'oued Soummam.²

1.3.3. Climatiques : La Soummam présente trois types de climats :

- ✓ Une zone Humide sur le bassin-versant nord.
- ✓ Une zone Sub humide entre Sidi-Aich et Bejaia, qui reçoit une bonne pluviométrie (600 à 900 mm) avec des températures variantes entre 24 et 28 °C.
- ✓ Une zone semi-aride entre Tazmalt et Sidi- Aich qui est caractérisée par une faible pluviométrie de 400 à 600 mm et des températures plus élevées en été. Les vents dominants sont du Nord-Ouest (marins) qui s'engouffre facilement dans la vallée.³

1.4. Aperçu historique.

Le nom Soummam, « Assif Asemmam » en kabyle, c'est-à-dire « fleuve acide », s'explique par les nombreux tamaris qui poussent sur ses rives et dont le feuillage salé donne un goût légèrement acide à l'eau. La vallée forme un long couloir sinueux et accidenté. Elle s'élargit par endroits jusqu'à quatre kilomètres et se rétrécit à d'autres à une centaine de mètres, comme dans les gorges de Sidi-Aïch dans la basse plaine.

Elle fait office de frontière entre le Djurdjura et les Babors, entre la Grande Kabylie et la Petite Kabylie.

¹ Françoise Colin-Mansuy, la vallée de la soummam

² . Idem

³ © John Libbey Eurotext, 2009

Au 3ème siècle déjà, elle avait servi de frontière entre la Maurétanie Sitifienne (Sétif) et la Maurétanie Césarienne (Cherchell). Mais elle fut aussi, de tout temps, une voie naturelle de communication.

1.5. Les villages de colonisation.

La colonisation française en Algérie et notamment à Bejaia dans la région de la vallée de la Soummam a marquée son empreinte à travers les diversités des villages coloniales le long de territoire de Bejaia dont les principaux villages sont : Réunion, El Kseur, Oued-Amizour, Sidi-Aïch et Seddouk, Akbou.

➤ Le village de La Réunion.

Fondé sur les hauteurs à une quinzaine de kilomètres au sud ouest de Bejaia se trouvaient des tribus nomades en 1872. Les terres étaient fertiles mais encombrées de hautes broussailles. Occupées par les 28 familles européennes, donc 27 venaient d'Alsace-Lorraine et 7 seulement sont restées. Sur les 15 familles algériennes, une seule est restée. L'armée avait fait construire des gourbis en pierres et terre comme premiers abris et distribué vivres et vêtements. Mais 18 enfants sur 102 décèdent en l'espace de trois mois.

➤ Oued Amizour, « Colmar ».

Créé en 1872 par l'Amiral de Gueydon, avec 1186 habitants en 1880 et 1755 en 1900. En 1942, 1500 ha de vignobles produisaient 150000 hectolitres de bon vin. Humide de climat, les dénivellations de terrain très importantes, la région marécageuse et insalubre. Le passage de l'autorité militaire à l'autorité civile fut aussi une épreuve car il fallut se passer de l'aide de l'Armée, qui avait voulu soutenir les Alsaciens-Lorrains comme une dette contractée vis-à-vis d'eux.

➤ El Kseur.

Appelé Bitche par les colons alsaciens lorrains, créé en 1872 sur 3558 ha. Situé à 24 kilomètres au sud-ouest de Bejaia, ce village dominait la vallée. Les terres et l'environnement étaient favorables aux cultures des céréales et des pois chiches et de belles forêts d'oliviers faisaient tourner huileries et savonneries, activités traditionnelles des Kabyles.

Tout près se trouvaient les ruines romaines de Tubusuctus, devenu le Tiklat des Berbères : deux grandes citernes de pierre étaient alimentées par une conduite d'eau de 14 km. « El Kseur » signifie « ruines ». En 1900 la conduite fut restaurée pour alimenter les maisons du village.

➤ **Sidi-Aïch.**

Créé en 1874 sur 390 hectares au sud d'El Kseur, à 47 km de Bejaia, sur les terres séquestrées aux Kabyles. Il prend son nom d'un marabout du 14^{ème} siècle dont le tombeau se trouvait au milieu du village et celui-ci devint en 1880 le siège de la commune mixte de la Soummam et administrait 15 à 16 douars ainsi que huit centres communaux.

➤ **Seddouk.**

Créé sur un vaste plateau à 375 mètres d'altitude au-dessus de la Soummam par le Vice Amiral de Gueydon en 1872, à l'écart des grandes voies. Il y poussait des caroubiers, des oliviers, des figuiers et quelques vignes. Tout près se trouvaient les salines de Lemillah, village du sel qu'exploitaient cinq familles kabyles.

➤ **Akbou.**

Domine le lieu de confluence de la Soummam et son affluent de fort débit, le Bou Sellam, qui lui donne toute sa force. C'est le lieu du deuxième épicode de la Révolte de 1871 menée par Mokrani dont l'impitoyable répression fut suivie de séquestration de terres des Tribus kabyles. C'est ainsi qu'en 1874, sous l'autorité de l'Amiral de Gueydon, fut créé le village d'Akbou nommé d'abord Metz, pour y installer les Alsaciens-Lorrains. Il devint le centre d'une commune mixte le 6 janvier 1875 puis sera érigé en commune de plein exercice par décret du 20 mars 1883, regroupant les villages alentours nouvellement créés et les communes indigènes.

2. Description des fermes agricoles de la vallée de la Soummam.

Introduction

Pendant la période coloniale, les terres de la vallée de la Soummam ont été exploitées pour construire des fermes agricoles situées tout proche des villages de colonisation, implanté sur les deux rives de l'oued en équidistance. Ces fermes sont composées de plusieurs unités et occupent des grandes surfaces. À nous jour la vallée de la Soummam offre une image désolante, la plupart de ses fermes sont en état de ruine, et celles qui restent encore en bonne état sont transformées à des habitations et des écuries.

Notre recherche a débuté avec la visite et l'observation de la plupart des fermes coloniales situées à basse vallée de la Soummam, nous avons mené notre étude, en privilégiant la méthode des entretiens semi directif, qui ont duré en moyenne une heure. Notre premier entretien s'est déroulé avec un des ouvriers de l'époque coloniale, Monsieur Amer 88ans.

Finalement nous avons élaboré des dialogues plus au moins informelle avec les habitants des fermes ce qui nous a permis au final de récolter divers informations. Nous avons pu tirer de nous entretiens des éléments de repense souhaité, de renseignement utile à notre recherche.

2.1. L'organisation spatiale des corps de ferme.

Avant d'élaborer la description des bâtiments de ces anciennes fermes agricoles coloniales, au sein de la basse vallée de la Soummam, nous avons menés à une lecture spatial de l'ensemble de certains fermes, dont le cadre de l'ancien bâti est encore vivant, car la plupart sont soit en état des ruines, soit ont perdu leurs fonctions initiales et ont retrouvé de nouvelles affectations. Ce qui n'est pas facile à démontré durant notre recherche.

Afin de permettre classer ces anciens corps selon leur organisation spatiale, nous avons effectué :

1. Des visites sur terrain ; se qui nous à permet de découvrir les différent bâtiments qu'elles comprennent ainsi leurs implantation dans les sites.
2. Elaboration de quelques relevés.

Ce qui offre l'opportunité d'acquérir les organisations suivantes :

- **Ferme à corps de bâtiment organisé autour d'une cour centrale :** dans ce type d'organisation, les bâtiments constituant le corps de la ferme sont soit :

Des bâtiments accolés les uns aux autres et s'ouvrent sur une cour centrale, c'est le plan le plus dominant dans la vallée, la plupart des fermes s'organisent de part et d'autre de la cour, permettant de faciliter les accès aux différents bâtiments (figure 31).

Des bâtiments dispersés mais toujours gardent l'esprit d'organisation autour d'une cour central. Dans ce cas nous trouvons l'exemple de l'ancienne ferme « Benyoub maten » représenté dans la figure 32.



Figure 31 : plan d'ensemble de la ferme Pilote. Amizour

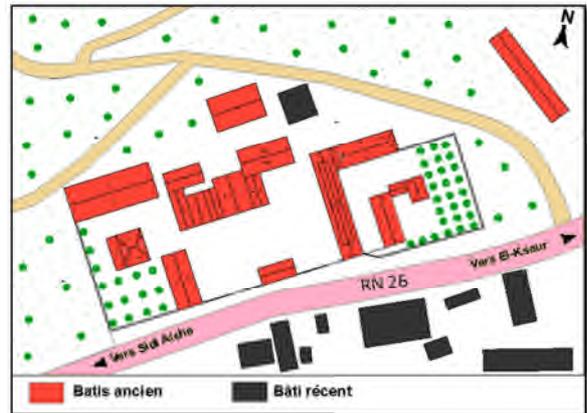


Figure 32 : Plan d'ensemble de la ferme Benyoub maten. Elkseur

- **Ferme à corps de bâtiment dispersés :** elle se compose de divers bâtiments constituant l'ensemble du corps de ferme. cette dispositions étaient faite soit à l'évolution de la construction de la ferme, soit à la morphologie de terrains. (Figure 33).

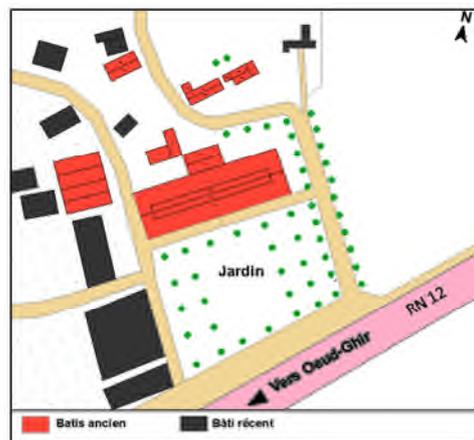


Figure 33 : Plan d'ensemble, ferme Clos de frais vallon. Ibourassen Oued ghir/source auteur.

2.2. Les éléments constituant le corps de fermes de la vallée de la Soummam.

Ces fermes se composent, outre l'habitation de l'exploitant, d'un ensemble d'espaces et de bâtiments aux fonctions bien définies, Chacune de ces fonctions interfère sur les volumes et la forme du bâtiment. La figure 34 représente un exemple d'une ferme situé à la commune d'Elkseur.

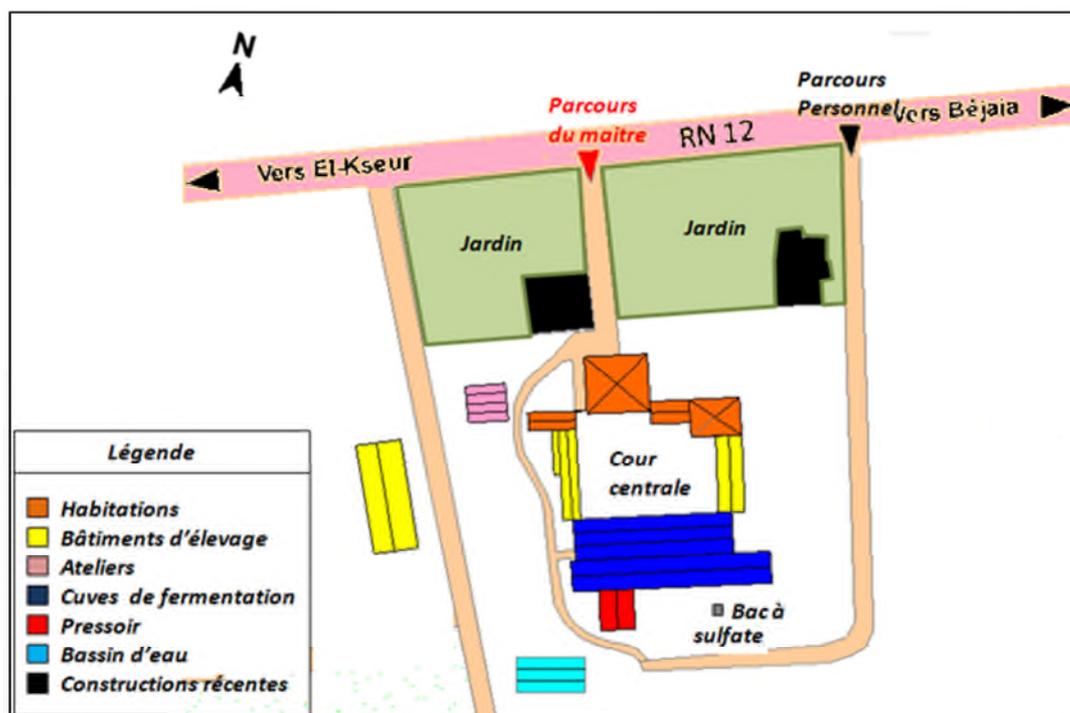


Figure 34 : Plan d'ensemble de la ferme Emanuel décaillé. Elkseur/source auteur.

Dans ce chapitre nous allons désigner les espaces et les bâtiments les plus nécessaires et importantes pour le besoin de ces divers exploitations agricoles.

2.2.1. Les maisons du maitre (bâtiments principales).

Servent à la résidence du maitre du domaine, Certaines sont implantées à l'entré associée à l'ensemble de la propriété, cependant que les autres se situent dans des parcelles importantes cachés à l'écart pour donner l'ampleur à l'espace du jardin.

On trouve de modestes demeures de forme simple, rectangulaire avec une toiture à deux ou quatre pans et très peu décorer percées de fenêtres simples, tandis que certains sont richement décorés et qui ressemblent à des véritables châteaux ; Ces maisons peuvent être des bâtiments isolés comme elles peuvent être accolés ou surmontées sur des caves.

Chapitre 3: Description du bâti agricole « Cas de la vallée de la Soummam »

Elles se présentent en R+1 avec des toitures à deux ou quatre pans recouvertes en tuiles parfois en ardoise, certaines sont aménagées par des balcons et terrasses (Photo 01), ces dernières facilitent au propriétaire le contrôle des terres et la surveillance du domaine.



Photo 01 : Maison du maitre, domaine Djbel louz.Amizour.



Photo 02: Escalier de la façade principale, maison du maitre, ferme domaine Djebira.

La majorité est surélevée et marquée à l'entrée par des escaliers (Photo 02), pour des raisons techniques (humidité), esthétiques et symboliques.

Les façades qui sont richement travaillées sont décorées de la pierre taillée, percée de fenêtres longues rectangulaires alignées verticalement, parfois en arc plein cintre (Photo 03).

La plus part de ces façades s'ouvrent largement par un jardin de plaisance qui leur donne le recul nécessaire de l'eau en cas de crue violente et qui les offrent une certaine noblesse d'implantation.



Photo 03 : La façade principale, ferme Djean.Amizour.



Photo 04 : La façade latérale, ferme Djean.Amizour .

Elles présentent des élévations à une composition rythmée, à la recherche de la symétrie, l'encadrement des baies est souvent en saillie sur le mur, appareillage en brique, hauteur d'étages soulignée de bandeau horizontal, chaînages d'angles et soubassement marqué, agrémentée d'éléments décoratifs (Photo 05 et 06), génoises, faïences, frontons, arcs en plein cintre, pilastres, le travail du fer forgé, cheminé, et parfois la présence de tours (Photo 07).



Photo 05 : Bandeaux décoratif aux motifs de raisin, Ferme Djean. Amizour.



Photo 06 : Bandeaux décoratif, maison du maitre, Djebel louze. Amizour.



Photo 07 : Maison du maitre, Domaine Djebira à Boukhlifa .

2.2.2. Les caves.

C'est les usines de fabrication et de stockage de vin, semblables à d'immenses entrepôts industriels et disposent de bâtiments spécifiques pour les différents stades de la production du vin.

- **Caractéristique des caves :**

Les caves sont bâties généralement sur deux niveaux, leur enveloppe est construite en pierre. Elles doivent être bien aérée, de faible luminosité et suffisamment humide, L'humidité est nécessaire indispensable à une conservation idéale du vin.

Pour reprendre à l'ensemble de ces exigences la majorité de ces caves sont orientées vers le nord, et afin d'obtenir une meilleur aération, les caves sont rectangulaire, de forme allongée, de charpente métallique ou en bois aux toits à deux pentes, recouvertes de tuiles et aux murs blanchis à la chaux, pour réfléchir la lumière, les fenêtre élèves, aux petites ouvertures et pour tamiser les rayons de soleil sans diminuer l'aération, certaines bénéficié de la lumière zénithale.

Toutes les caves au toit à deux pentes furent conçues pour l'usage spécifique de l'élevage et du stockage des vins, leurs piliers permettaient d'élever la hauteur du plafond pour augmenter le volume d'air, en vue d'améliorer les conditions de la formation de la fleur levure aérolitique.



Photo 08 : Usine de fabrication du vin, Domaine Djebel louze. Amizour.



Photo 09 : Cave coopérative, ferme, Djean. Amizour .

Dans le cas des caves coopératives la façade est richement travaillée dont le décor rapporté fixe son image de marque, et affirme son importance dans le domaine au cœur du territoire de la vallée de la Soummam. Elles reflètent l'image de la richesse et l'importance économique des propriétaires.

Le choix des matériaux et leur finition ainsi la décoration donnent à la cave un épiderme reconnaissable. Nous retrouvons la pierre, sous forme de moellons¹, bruts, simplement équarris ou taillés et assemblés selon un appareillage régulier jointoyé pour la construction et la brique pour le traitement.



Photo 10 : Cave coopérative, ferme, Clos de Frais Vallon. Ibourassen Oued Ghir.

¹ Une pierre pour la construction, en général pierre de calcaire plus ou moins tendre, taillée partiellement ou totalement, avec des dimensions et une masse qui le rendre maniable par un homme seul.

Les façades principales décorées prennent le thème de la vigne et l'effort collectif et le travail humain (Photo 12). Elles peuvent se composer de bas-relief en pierres, treilles de raisin, des arcs en plein cintre et des colonnes en brique.



Photo 11 : Détail des ouvertures ferme, Clos de Frais Vallon. Ibourassen Oued Ghir.



Photo 12 : Décore ornementale en raisin, ferme, Clos de Frais Vallon. Ibourassen Oued Ghir .

Les caves s'agencent en deux parties, les pressoirs et les cuves de fermentation. Ces derniers sont parfois regroupés dans le même enveloppe, ou des bâtiments accolés les un à l'autre.

A. Le pressoir : Le plus dominant c'est le pressoir traditionnel à vis de pression. Il se situe parfois à l'abri de la cave dans un même enveloppe, ou dans une pièce autonome.



Photo 13 : Pressoir horizontal, intérieur de la cave, Domaine Djebel louze .Amizour.



Photo 14: Pressoir verticale, pièce autonome, ferme, Binard. Amizour .

B. Les cuveries : C'est les batiments où se sont alignées les cuves en chêne, dans lesquelles le mout² où jus de raisin subit la fermentation alcoolique.



Photo 15 : Cuves parallélépipédique, Domaine, Djebel louze. Amizour.



Photo 16 : Cuves cylindrique, Domaine, Djebel louze . Amizour .

Elles sont adossées aux murs de la cave. C'est cuves sont construites en béton armé inoxydable de forme parallélépipédique ou cylindrique.

Ouvertes dans leur partie haute (Photo 17), pour verser le mout de raisin, certaine sont entièrement revêtue de l'intérieur avec faïence de verre (Photo 18), tandis que les autre sont en béton.



Photo 17 : Ouverture de remplissage d'une cuve, ferme Décoté. Tamba (Elkseur) .



Photo 18 : L'intérieur d'une cuve, Ferme Benyoub Maten. Elkseur .

²Jus de raisins non fermenté obtenu soit par foulage, soit par pressurage, il est composé de jus, de pulpe, de peaux, de pépins et d'une proportion de rafles établie par le vinificateur, il est destiné à produire du vin par fermentation alcoolique.

Chapitre 3: Description du bâti agricole « Cas de la vallée de la Soummam »

Ces cuves se communiquent entre eux grâce à des tuyaux métalliques (Photo 19), elles possèdent une ou plusieurs ouvertures dans sa partie basse (Photo 20) qui permet la vidange et même le nettoyage, et une plaque qui montre le numéro de la cuve et sa capacité.



Photo 19 : Trace d'un tuyau, ferme Emanuel décaillé . Tamda. Elkseur.



Photo 20 : Ouverture de vendange, ferme Emanuel décaillé. Tamda El Kseur.

Comme on a remarqué un type particulier des cuves, construite en plein air de forme de coupole en béton.



Photo 21 : Ferme Rompo. Elkseur.

2.2.3. Les bâtiments d'élevage. (Écurie et étable).

Il s'agit de bâtiments destinés à l'élevage des animaux domestiques (écuries: chevaux/ étables: vaches). Généralement longues, moins élevés aux volumétries simples, construites en béton et recouvertes en tuile, certains sont autonomes isolés, éloignés de l'ensemble de la ferme et d'autres s'ouvrent sur la cour centrale.

Leur architecture est assez modeste, la façade principale présente des portes et des fenêtres étroites percées de manière que l'air frappe le plafond. La disposition de ses fenêtres est faite non seulement pour la surveillance et l'aération mais aussi pour éviter la maladie des yeux (chevaux) qui ce provoque lors de passage de l'obscurité à la lumière. Le même inconvenants se produit si ces animaux reçoivent directement sur la tête les courant d'air qui prennent naissance lors de l'ouverture des fenêtres.

À l'inverse des étables, les écuries peuvent être ouvertes sur un coté surélevées d'une charpente supportée par des piliers, et peuvent recevoir plusieurs portes d'entrée.



Photo 22 : Ecurie, ferme Emanuel décaillé. Tamda, Elkseur.



Photo 23 : Etable, ferme Djebel louze. Amizour.

2.2.4. Les espaces de stockage

C'est des pièces destinées au stockage de matériel, construites latéralement en hauteur importante avec des toitures en tuile, certaines sont à l'intérieur à l'ensemble de la ferme, autre sont à l'extérieur. Ces bâtiments, présentent un caractère souvent massif, ils n'offrent rien de particulier dans leur construction, La grande porte coulissante constitue souvent le seul élément d'animation de la façade.



Photo 24: Atelier, ferme Clos de frais vallons. Oued ghir.



Photo 25 : Atelier, Domaine Djebel louze. Amizour .

2.2.5. Les espaces annexes

A. bac à sulfate

C'est des bâtiments aux formes cubiques, parfois surmontés sur des piliers, ils sont bâtis à proximité des champs de vigne, leur utilisation complémentaire avec les puits.

Ces bac a sulfate sont constitués dans leur partie haut d'une petite piscine, où a se mélange le sulfate de cuivre et de chaux vive effectué avec l'eau pour former la bouillie bordelaise qui est le traitement le plus efficace contre le mildiou³, une maladie de la vigne.



Photo 26: Bac a sulfate, ferme Ouariroum. Elkseur.



Photo 27 : Bac à sulfate, ferme, Rompo.Elkseur.

³ C'est un champignon parasite spécifique de la vigne .Il se développe a la faveur des printemps pluvieux et doux .contaminant les organes verts de la vigne, il peut entrainer des pertes de récoltes, ainsi que des problèmes des qualités des vins et d'affaiblissement des ceps.

B. Les jardins :

C'est des espaces de plaisance , ils donnent au propriétaires un cadre exceptionnel pour organiser leur fêtes et cérémonie, ils jouent un rôle déterminant en tant qu'objet et espace de représentation, éléments indissociable de la résidence et symbole de noblesse .Leur tracés offrant un sentiment d'unité et d'équilibre parfait ,une régularité et symétrie des espace.



Photo 28: Jardin, ferme Clos de frais vallons. Oued ghir.

Ces jardins sont implantés sur des terrains rectangulaires, horizontales aux très faibles pentes, certains sont clôturés (Photo 28) tandis que la majorité sont ouverts. Tout autour de ces derniers, des arbres exotiques sont implantés et alignées, mais les palmiers reste l'un des motifs végétaux les plus souvent représentés, ces dernières ne servent pas qu'à la décoration, mais c'est les éléments les plus symboliques de ces espaces prestigieux c'est des signes de pouvoir, et de fierté.



Photo 29 : Jardin de palmier, Domaine Djebel louze.Amizour.

Différents éléments caractérisent ces jardins, bassins, fontaines, sièges commodes pour le repos (Photo 30), tout de la plus riche végétation, luxes fleurs et lauriers roses.



Photo 30 : Jardin, ferme Djebel louze. Amizour.

C. Les parcours

Parcours reliés les fermes à la route, principalement on distingue ceux des maitres (Photos 31, 32) qui sont des parcours centrales, symbolique, linéaire, aligné de part et d'autre d'une série de palmier. Ils donnent généralement sur les maisons d'habitation.



Photo 31 : Parcours, ferme Clos de frais vallons .Oued Ghir.



Photo 32: Parcoure, ferme Rompo. Elkseur.

Il existe aussi d'autres parcours secondaires (Photo 33) de moins d'importance, non valorisés, à usage de personnel.



Photo 33 : Parcoure secondaire, ferme Clos de frais vallons .Oued ghir .

Conclusion :

Les fermes agricoles de la vallée de la Soummam représentent l'un des vestiges qui témoignent de la période coloniale, elles sont implantées proche des villages de colonisation, sur les deux rives de l'oued en équidistance.

D'après l'analyse architecturale et l'étude des corps de ferme de ces exploitations agricoles, on a pu faire ressortir les différents bâtiments qui participent à leur fonctionnement. Ces ensembles composés de maison de propriétaire, construite selon un style de prestige et de luxe, des caves destinées à la fabrication et au stockage du vin qui incluent pressoirs et des cuveries. Ainsi des bâtiments d'élevage qui sont les écuries et les étables. Toutes ces composantes permettent d'identifier ces fermes agricoles, en tant que ferme polyculture à vocation viticole.

Conclusion générale

Conclusion générale.

L'arrivée des français en 1830, puissance coloniale, suscita bien des bouleversements dans la société algérienne, notamment agraire, leur établissement dans les campagnes était facilité par l'administration française grâce à une série de lois qui permettait l'expropriation de terre algérienne au profit des colons et à la création de village de colonisation, les autochtones se retrouvèrent spoliés de leurs terres, ceux-ci devenus les propriétaires légitimes, ils ont alors commencé à créer des domaines agricoles pas très loin de village de colonisation. Ces installations ont favorisé l'émergence de nouvelles formes, architecturales.

Le bâti agricole des anciennes fermes coloniales situées à la vallée de la Soummam représente un bâti remarquable et particulier. Depuis plus d'un siècle, la société agricole française a su implanter des milliers d'hectares de vignobles sur de terres de haute valeur agricole et la construction de bâtiments qui répondent à cet usage. L'ampleur des caves montre que les colons occupés d'importantes parcelles agricoles, alors que l'architecture somptueuse du bâtiment principal symbolise la monumentalité et la richesse des colons. En revanche, les ouvriers algériens selon plusieurs témoignages des entretiens, travaillaient dans des conditions difficiles avec des bas salaires.

La description de ces corps de fermes nous a aidé à définir les différents éléments architecturaux, les bâtiments et les espaces naturels composants ce bâti agricole ancien. Une grande partie de l'architecture agricole formait des fermes polyfonctionnelles, c.-à-d. qu'elles ne se limitaient pas à l'élevage du vin mais aussi à la production d'autres cultures. La présence d'habitation, des écuries, des étables et des ateliers à proximité des caves informe des différentes fonctions pratiquées sur les lieux.

Ce travail de recherche nous a permis de développer notre connaissance sur les corps de ferme. Le travail de terrain et les visites des sites nous ont permis de prendre conscience de la richesse de l'héritage architectural et paysagers des anciens grands domaines viticoles de la vallée de la Soummam. Actuellement, ce vieux bâti présente des lieux à projet, nous espérons dans le cadre du projet d'architecture du deuxième semestre travailler sur la valorisation de ce bâti.

Bibliographie

1. S. Amezal. Mémoire de magistère, Université Mouloud Mammeri de Tizi ousou. 2016.
 2. BOUCHARD-Huzard, Louis. Traité des constructions rurales. Ed 1, 1982.
 3. M. Cote. L'Algérie: espace et société. Ed, 1996.
 4. Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement du Tarn, Mission d'inventaire du patrimoine, L'habitat et l'activité agricole à Vieux. Octobre 2010.p 12-13.
 5. La chronique du musée des Berthalais : le pressoir/septembre 2016.
 6. H. Igheroussene. La valorisation du patrimoine architectural rural en Algérie. Cas des friches agricoles coloniales françaises, Caves coopératives et corps de ferme. département d'architecture. Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou. Algérie.
 7. M. Michel de Beaumesnil. Un atout pour le monde rural : la valorisation du bâti agricole, avis et rapports du conseil économique et social. France, octobre 2006.
 8. Marielle Roux-Bimagri 1517. Bâti agricole ancien, une deuxième vie. novembre-décembre 2005.
 9. Patrimoine rural en France. Guide de valorisation du patrimoine rural. ministère de l'Agriculture et de la pêche, juin 1999.
 10. Qualité architecturale des bâtiments agricoles. Plaquette du ministère de l'Agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales et du ministère de la Culture et de la communication, 2003.
 11. S. Servant. Mission d'inventaire du patrimoine, C.A.U.E. du Tarn.
 12. Tafat.A, Yahaoui Lynda, Y. Yasmine, Y. lydia. Description sommaire du domaine viticole de la basse vallée de la Soummam de 1962 à nous jours. Memoire master II, Département d'architecture , Atelier Rabhi, université de Bejaia, mars 2016.
 13. Le bati des domaines vinicoles, des friches a valorisé
 14. Alain Beschi, L'invention d'un modèle : l'architecture des « chais » en Gironde au XIX^e siècle, 2013, disposé sur: <https://insitu.revues.org/10327>.
 15. CH. Lichtlé. Une histoire de la viticulture algérienne et de ses vins[en ligne]. 22 aout 2016. Disponible sur: «<http://blog.francetvinfo.fr/le-tire-bouchon/2016/08/22/une-histoire-de-la-viticulture-algerienne-et-de-ses-vins.html>.consulté en novembre 2016 ».
 16. H. Diemer. Algérie, terre promise : Les Vins d'Algérie en Bretagne. Disponible sur: <http://www.husseindey.com/TerrePromise/LesVinsDalgerie/VinEnBretagne.htm>Vér ités sur l'Algérie d'avant 1962.disponible sur: «<http://www.algerie.verite.com/lagriculture.php>».
-

-
17. S. Mariot. Les étapes de la Production du Vin. Disponible sur:
<http://www.vineabox.com/blog/les-etapes-de-la-production-du-vin>.
 18. Le monde diplomatique, A son tour, la Kabylie dans l'engrenage de la guerre.
<https://www.google.dz/mondediplomatique.fr>.
 19. Dictionnaire le parisien, disponible sur: <http://dictionnaire.sensagent.leparisien.fr/index.h>.
 20. Encyclopédie Universelle
 21. Encyclopédie Encarta 2009,2010.
-

Listes des figures.

Tableau 1 : Un tableau montrant le développement de la surface du vignoble en algerie de 1882 à 1959.....	9
Figure 1 : Revenu des produits agricoles en Algérie par département en 1960.	10
Figure2: Plan et élévation d'une ferme à un seul corps de bâtiment.	10
Figure 3: Vue à vol d'oiseau d'une ferme à corps de bâtiment séparé en trois parties.....	15
Figure4 : Plan et vue à vol d'oiseau d'une ferme composée de trois bâtiments alignés.....	15
Figure 5: Vue cavalière d'une ferme à organisé autour d'une cour centrale.....	16
Figure 6: L'élévation et le plan d'une maison de petite exploitation agricole.....	16
Figure 7 : Plan et élévation d'une maison à moyenne exploitation.	17
Figure 8: L'élévation d'une habitation d'une grande exploitation.	18
Figure 9 : Les plans et l'habitation présenter dans la figure8.....	19
Figure 10 : Elévation et plan d'une écurie.....	19
Figure 11: Plan, élévation et coupe d'une étable.....	20
Figure 12: Plan et coupe d'une bergerie.	21
Figure13: Plan et élévation de la porcherie.	22
Figure 14: plan et coupe d'un poulailler.....	23
Figure 15: Un hangar à Rontalon	24
Figure 16 : Schéma explicatif d'enchaînement des différentes étapes de fabrication du vin.....	25
Figure17: Pressoir à levier du château de Clos Vougeot.....	29
Figure 18 : Pressoir à vis centrale de 1906.....	30
Figure 19 : vue intérieure du cuvier du château de Cestas,illustration de Félix Narjou.....	31
Figure 20: Maison Vigneronne à cesancey Jura.France.....	32
Figure 21: l'ensemble de domaine du château.....	33
Figure22: Façade principale du château.....	34
Figure23: facade arrière chateau ginest.....	35
Figure 24: Chai du château Ginest.....	36

Figure 25 : Plan de premier niveau du château Ginest	37
Figure 26 : Plan de deuxième niveau du château Ginest.....	38
Figure 27: Le cuvier du château Ginest.....	39
Figure 28: Parc extérieur aménagé du château/ Source: Sonia Servant, Mission.....	39
Figure 29 : Cave coopérative de Vias construite en 1937, architecte Roger Audoux.....	40
Figure 30: situation géographique de la vallée de la Soummam.....	41
Figure 31 : plan d'ensemble de la ferme Pilote. Amizour.....	47
Figure 32 : Plan d'ensemble de la ferme Benyoub maten. Elkseur.....	47
Figure 33 : Plan d'ensemble, ferme Clos de frais vallon. Ibourassen Oued ghir.....	47
Figure 34 : Plan d'ensemble de la ferme Emanuel décaillé. Elkseur.....	48
Figure 35 : Maison du maître, domaine Djbel louz. Amizour.....	48
Figure 36: Escalier de la façade principale, maison du maître, ferme domaine Djebira.....	48
Figure 37 : La façade principale, ferme Djean. Amizour.....	48
Figure 38 : La façade latérale, ferme Djean. Amizour.....	49
Figure 39 : Bandeaux décoratif aux motifs de raisin, Ferme Djean. Amizour.....	49
Figure 40 : Bandeaux décoratif, maison du maître, Djebel louze. Amizour.....	49
Figure 41: Maison du maître, Domaine Djebira à Boukhelifa.	50
Figure 42 : Usine de fabrication du vin, Domaine Djebel louze. Amizour.....	50
Figure 43 : Cave coopérative, ferme, Djean. Amizour.....	50
Figure 44 : Cave coopérative, ferme, Clos de Frais Vallon. Ibourassen Oued Ghir.....	50
Figure 45: Détail des ouvertures ferme, Clos de Frais Vallon. Ibourassen Oued Ghir.....	50
Figure 46: Décore ornementale en raisin, ferme, Clos de Frais Vallon. Ibourassen Oued Ghir.....	50
Figure 47 : Pressoir horizontal, intérieur de la cave, Domaine Djebel louze . Amizour.....	50
Figure 48: Pressoir verticale, pièce autonome, ferme, Binard. Amizour.....	52
Figure 49 : Cuves parallélépipédique, Domaine, Djebel louze. Amizour.....	52
Figure 50 : Cuves cylindrique, Domaine, Djebel louze . Amizour.....	52
Figure 51: Ouverture de remplissage d'une cuve, ferme Décoté. Tamda (Elkseur).....	53
Figure 52: L'intérieur d'une cuve, Ferme Benyoub Maten. Elkseur.....	53

Figure 53: Trace d'un tuyau, ferme Emanuel décaillé . Tamda. Elkseur.....	53
Figure 54 : Ouverture de vendange, ferme Emanuel décaillé. Tamda El Kseur.....	53
Figure 55 : Ferme Rompo. Elkseur.....	54
Figure 56 : Ecurie, Ferme Emanuel décaillé. Tamda, Elkseur.....	54
Figure 57 : Etable, ferme Djebel louze. Amizour.....	55
Figure 58: Atelier, ferme Clos de frais vallons. Oued ghir.....	55
Figure 59: Atelier, Domaine Djebel louze. Amizour	56
Figure 60: Bac a sulfate, ferme Ouairoum. Elkseur.....	56
Figure 61 : Bac à sulfate, ferme, Rompo.Amizour.....	56
Figure 62: Jardin, ferme Clos de frais vallons. Oued ghir.....	56
Figure 63 : Jardin de palmier, Domaine Djebel louze.Amizour.....	57
Figure 64 : Jardin, ferme Djebel louze. Amizour.....	57
Figure 65 : Parcoure, ferme Clos de frais vallons .Oued Ghir.....	58
Figure 66: Parcoure, ferme Rompo. Elkseur.....	59
Figure 67 : Parcoure secondaire, ferme Clos de frais vallons .Oued ghir.....	59

Listes des figures.

Tableau 1 : Un tableau montrant le développement de la surface du vignoble en algerie de 1882 à 1959.....	9
Figure 1 : Revenu des produits agricoles en Algérie par département en 1960.	10
Figure2: Plan et élévation d'une ferme à un seul corps de bâtiment.	10
Figure 3: Vue à vol d'oiseau d'une ferme à corps de bâtiment séparé en trois parties.....	15
Figure4 : Plan et vue à vol d'oiseau d'une ferme composée de trois bâtiments alignés.....	15
Figure 5: Vue cavalière d'une ferme à organisé autour d'une cour centrale.....	16
Figure 6: L'élévation et le plan d'une maison de petite exploitation agricole.....	16
Figure 7 : Plan et élévation d'une maison à moyenne exploitation.	17
Figure 8: L'élévation d'une habitation d'une grande exploitation.	18
Figure 9 : Les plans et l'habitation présenter dans la figure8.....	19
Figure 10 : Elévation et plan d'une écurie.....	19
Figure 11: Plan, élévation et coupe d'une étable.....	20
Figure 12: Plan et coupe d'une bergerie.	21
Figure13: Plan et élévation de la porcherie.	22
Figure 14: plan et coupe d'un poulailler.....	23
Figure 15: Un hangar à Rontalon	24
Figure 16 : Schéma explicatif d'enchaînement des différentes étapes de fabrication du vin.....	25
Figure17: Pressoir à levier du château de Clos Vougeot.....	29
Figure 18 : Pressoir à vis centrale de 1906.....	30
Figure 19 : vue intérieure du cuvier du château de Cestas,illustration de Félix Narjou.....	31
Figure 20: Maison Vigneronne à cesancey Jura.France.....	32
Figure 21: l'ensemble de domaine du château.....	33
Figure22: Façade principale du château.....	34
Figure23: facade arrière chateau ginest.....	35
Figure 24: Chai du château Ginest.....	36

Figure 25 : Plan de premier niveau du château Ginest	37
Figure 26 : Plan de deuxième niveau du château Ginest.....	38
Figure 27: Le cuvier du château Ginest.....	39
Figure 28: Parc extérieur aménagé du château/ Source: Sonia Servant, Mission.....	39
Figure 29 : Cave coopérative de Vias construite en 1937, architecte Roger Audoux.....	40
Figure 30: situation géographique de la vallée de la Soummam.....	41
Figure 31 : plan d'ensemble de la ferme Pilote. Amizour.....	47
Figure 32 : Plan d'ensemble de la ferme Benyoub maten. Elkseur.....	47
Figure 33 : Plan d'ensemble, ferme Clos de frais vallon. Ibourassen Oued ghir.....	47
Figure 34 : Plan d'ensemble de la ferme Emanuel décaillé. Elkseur.....	48
Figure 35 : Maison du maître, domaine Djbel louz. Amizour.....	48
Figure 36: Escalier de la façade principale, maison du maître, ferme domaine Djebira.....	48
Figure 37 : La façade principale, ferme Djean. Amizour.....	48
Figure 38 : La façade latérale, ferme Djean. Amizour.....	49
Figure 39 : Bandeaux décoratif aux motifs de raisin, Ferme Djean. Amizour.....	49
Figure 40 : Bandeaux décoratif, maison du maître, Djebel louze. Amizour.....	49
Figure 41: Maison du maître, Domaine Djebira à Boukhelifa.	50
Figure 42 : Usine de fabrication du vin, Domaine Djebel louze. Amizour.....	50
Figure 43 : Cave coopérative, ferme, Djean. Amizour.....	50
Figure 44 : Cave coopérative, ferme, Clos de Frais Vallon. Ibourassen Oued Ghir.....	50
Figure 45: Détail des ouvertures ferme, Clos de Frais Vallon. Ibourassen Oued Ghir.....	50
Figure 46: Décore ornementale en raisin, ferme, Clos de Frais Vallon. Ibourassen Oued Ghir.....	50
Figure 47 : Pressoir horizontal, intérieur de la cave, Domaine Djebel louze . Amizour.....	50
Figure 48: Pressoir verticale, pièce autonome, ferme, Binard. Amizour.....	52
Figure 49 : Cuves parallélépipédique, Domaine, Djebel louze. Amizour.....	52
Figure 50 : Cuves cylindrique, Domaine, Djebel louze . Amizour.....	52
Figure 51: Ouverture de remplissage d'une cuve, ferme Décoté. Tamda (Elkseur).....	53
Figure 52: L'intérieur d'une cuve, Ferme Benyoub Maten. Elkseur.....	53

Figure 53: Trace d'un tuyau, ferme Emanuel décaillé . Tamda. Elkseur.....	53
Figure 54 : Ouverture de vendange, ferme Emanuel décaillé. Tamda El Kseur.....	53
Figure 55 : Ferme Rompo. Elkseur.....	54
Figure 56 : Ecurie, Ferme Emanuel décaillé. Tamda, Elkseur.....	54
Figure 57 : Etable, ferme Djebel louze. Amizour.....	55
Figure 58: Atelier, ferme Clos de frais vallons. Oued ghir.....	55
Figure 59: Atelier, Domaine Djebel louze. Amizour	56
Figure 60: Bac a sulfate, ferme Ouairoum. Elkseur.....	56
Figure 61 : Bac à sulfate, ferme, Rompo.Amizour.....	56
Figure 62: Jardin, ferme Clos de frais vallons. Oued ghir.....	56
Figure 63 : Jardin de palmier, Domaine Djebel louze.Amizour.....	57
Figure 64 : Jardin, ferme Djebel louze. Amizour.....	57
Figure 65 : Parcoure, ferme Clos de frais vallons .Oued Ghir.....	58
Figure 66: Parcoure, ferme Rompo. Elkseur.....	59
Figure 67 : Parcoure secondaire, ferme Clos de frais vallons .Oued ghir.....	59

République algérienne démocratique et populaire

Université de Bejaia

Faculté de Technologie

Département D'architecture

2eme Année Master

Option : ville et territoire

Atelier 10

Enquête par questionnaire

Le questionnaire :

L'entretien est destiné aux anciens ouvriers des grands domaines viticoles de la vallée de la Soummam de l'époque coloniale.

Les questions sont de formes directes au directe par un choix

Les coordonnées de la personne questionné

- Nom et Prénom :.....
- Age :
- Président ou ouvrier dans la ferme
- Information sur la ferme :
 - Le nom de la ferme : (actuelle et ancien)
.....
.....
 - Le nom du propriétaire (colon) de la ferme.
.....
 - Sa situation :
 - La période de travail :.....
 - La tache :

Les Questions.

1/ quelles sont les métiers exercés ?

- Le travail de la terre.
- les vignobles.
- Autres.

2/ que faisaient-ils dans ces fermes ?

A) le travail consiste à

- Travailler la vigne
- produire du vin.
- L'élevage.
- Elevage des chevaux.
- Apicultures

Précision ou autre :

.....
.....
.....

B) Quelle est sa fonction principale de la ferme ?

Réponse:

.....
..

C) Qui travaillent dans cette ferme ?

- Des français.
- les algériens

3/ A propos du travail dans ces fermes :

A) quelles étaient les fonctions et les tâches des algériens dans la ferme ?

- Le travail de la terre
- La récolte de la vigne
- Jardinage
- Des gardiens de nuit

Autre :

.....
.....

B) Le travail est il :

- Permanent ?
- Périodique ?
- Saisonnière ?
- Selon la disponibilité de travail. ?

C) Quelle est le nombre des ouvriers ?

Réponse :.....
.....

D) - sur le temps de travail ; combien d'heures travaillez vous par jours ?

Reponse :

4/ A-propos des ouvriers algériens ?

A) quelle est leur catégorie

- Enfants
- Femmes.
- Homme.
- Un Mélange.

B) Ou habite-t-ils ?

- Dans les fermes.
- les environs
- loin.

C. sur les conditions de travail ; etaient-ils ?

- Facile
- avec difficultés
- Difficile

5/ A propos du salaire.

A) Vous étiez payé ?

-An espèces

-Autre

Si autre comment ?

.....

.....

B) la remuneration Est-il ?

- Suffisant.

- Peu.

-Très peu

6/ bénéficiez-vous d'autres prestations de la part du colon ou aide?

-Réponse:

.....

.....

7/ quelle était la tache du colon ?

-Réponse:

.....

.....

8/l'élément français (le colon) était représenté par qui ?

-Réponse :.....

9/existent-il des espaces dans la ferme réservés exclusivement au maitre de la fermes ?

- Oui ou non :

- Si oui lesquels ? Et quel est leurs utilités et spécificités ?

Réponse.....

.....

10/quel est le rapport de la ferme avec le village de colonisation ?

Réponse

Listes des figures.

Tableau 1 : Un tableau montrant le développement de la surface du vignoble en algerie de 1882 à 1959.....	9
Figure 1 : Revenu des produits agricoles en Algérie par département en 1960.	10
Figure2: Plan et élévation d'une ferme à un seul corps de bâtiment.	10
Figure 3: Vue à vol d'oiseau d'une ferme à corps de bâtiment séparé en trois parties.....	15
Figure4 : Plan et vue à vol d'oiseau d'une ferme composée de trois bâtiments alignés.....	15
Figure 5: Vue cavalière d'une ferme à organisé autour d'une cour centrale.....	16
Figure 6: L'élévation et le plan d'une maison de petite exploitation agricole.....	16
Figure 7 : Plan et élévation d'une maison à moyenne exploitation.	17
Figure 8: L'élévation d'une habitation d'une grande exploitation.	18
Figure 9 : Les plans et l'habitation présenter dans la figure8.....	19
Figure 10 : Elévation et plan d'une écurie.....	19
Figure 11: Plan, élévation et coupe d'une étable.....	20
Figure 12: Plan et coupe d'une bergerie.	21
Figure13: Plan et élévation de la porcherie.	22
Figure 14: plan et coupe d'un poulailler.....	23
Figure 15: Un hangar à Rontalon	24
Figure 16 : Schéma explicatif d'enchaînement des différentes étapes de fabrication du vin.....	25
Figure17: Pressoir à levier du château de Clos Vougeot.....	29
Figure 18 : Pressoir à vis centrale de 1906.....	30
Figure 19 : vue intérieure du cuvier du château de Cestas,illustration de Félix Narjou.....	31
Figure 20: Maison Vigneronne à cesancey Jura.France.....	32
Figure 21: l'ensemble de domaine du château.....	33
Figure22: Façade principale du château.....	34
Figure23: facade arrière chateau ginest.....	35
Figure 24: Chai du château Ginest.....	36

Figure 25 : Plan de premier niveau du château Ginest	37
Figure26 : Plan de deuxième niveau du chateau Ginest.....	38
Figure 27 : Le cuvier du château Ginest.....	39
Figure 28: Parc extérieur aménagé du château/ Source: Sonia Servant, Mission.....	39
Figure 29 : Cave coopérative de Vias construite en 1937, architecte Roger Audoux.....	40
Figure 30: situation géographique de la vallée de la Soummam.....	41
Figure 31 : plan d'ensemble de la ferme Pilote. Amizour.....	47
Figure 32 : Plan d'ensemble de la ferme Benyoub maten. Elkseur.....	47
Figure 33 : Plan d'ensemble, ferme Clos de frais vallon. Ibourassen Oued ghir.....	47
Figure 34 : Plan d'ensemble de la ferme Emanuel décaillé. Elkseur.....	48
Photo 01 : Maison du maitre, domaine Djbel louz.Amizour.....	48
Photo 02 : Escalier de la façade principale, maison du maitre, ferme domaine Djebira.....	48
Photo 03 : La façade principale, ferme Djean.Amizour.....	48
Photo 04 : La façade latérale, ferme Djean.Amizour.....	49
Photo 05 : Bandeaux décoratif aux motifs de raisin, Ferme Djean. Amizour.....	49
Photo 06 : Bandeaux décoratif, maison du maitre, Djebel louze.Amizour.....	49
Photo 07: Maison du maitre, Domaine Djebira à Boukhlifa.	50
Photo 08 : Usine de fabrication du vin, Domaine Djebel louze.Amizour.....	50
Photo 09 : Cave coopérative, ferme, Djean. Amizour.....	50
Photo 10 : Cave coopérative, ferme, Clos de Frais Vallon. Ibourassen Oued Ghir.....	50
Photo 11: Détaille des ouvertures ferme, Clos de Frais Vallon. Ibourassen Oued Ghir.....	50
Photo 12: Décore ornementale en raisin, ferme, Clos de Frais Vallon. Ibourassen Oued Ghir.....	50
Photo 13: Pressoir horizontal, intérieur de la cave, Domaine Djebel louze .Amizour.....	50
Photo 14: Pressoir verticale, pièce autonome, ferme, Binard. Amizour.....	52
Photo 15: Cuves parallélépipédique, Domaine, Djebel louze. Amizour.....	52
Photo 16 : Cuves cylindrique, Domaine, Djebel louze . Amizour.....	52
Photo 17 : Ouverture de remplissage d'une cuve, ferme Décoté. Tamda (Elkseur).....	53
Photo 18: L'intérieur d'une cuve, Ferme Benyoub Maten. Elkseur.....	53

Photo 19 : Trace d'un tuyau, ferme Emanuel décaillé . Tamda. Elkseur.....	53
Photo 20: Ouverture de vendange, ferme Emanuel décaillé. Tamda El Kseur.....	53
Photo 21 : Ferme Rompo. Elkseur.....	54
Photo 22 : Ecurie, Ferme Emanuel décaillé. Tamda, Elkseur.....	54
Photo 23 : Etable, ferme Djebel louze. Amizour.....	55
Photo 24: Atelier, ferme Clos de frais vallons. Oued ghir.....	55
Photo 25: Atelier, Domaine Djebel louze. Amizour	56
Photo 26 : Bac a sulfate, ferme Ouariroum. Elkseur.....	56
Photo 27: Bac à sulfate, ferme, Rompo.Amizour.....	56
Photo 28: Jardin, ferme Clos de frais vallons. Oued ghir.....	56
Photo 29: Jardin de palmier, Domaine Djebel louze.Amizour.....	57
Photo 30: Jardin, ferme Djebel louze. Amizour.....	57
Photo 31: Parcours, ferme Clos de frais vallons .Oued Ghir.....	58
Photo 32: Parcours, ferme Rompo. Elkseur.....	59
Photo 33 : Parcours secondaire, ferme Clos de frais vallons .Oued ghir.....	59

République algérienne démocratique et populaire

Université de Bejaia

Faculté de Technologie

Département D'architecture

2eme Année Master

Option : ville et territoire

Atelier 10

Enquête par questionnaire

Le questionnaire :

L'entretien est destiné aux anciens ouvriers des grands domaines viticoles de la vallée de la Soummam de l'époque coloniale.

Les questions sont de formes directes au directe par un choix

Les coordonnées de la personne questionné

- Nom et Prénom :.....
- Age :
- Président ou ouvrier dans la ferme
- Information sur la ferme :
 - Le nom de la ferme : (actuelle et ancien)
.....
.....
 - Le nom du propriétaire (colon) de la ferme.
.....
 - Sa situation :
 - La période de travail :.....
 - La tache :

Les Questions.

1/ quelles sont les métiers exercés ?

- Le travail de la terre.
- les vignobles.
- Autres.

2/ que faisaient-ils dans ces fermes ?

A) le travail consiste à

- Travailler la vigne
- produire du vin.
- L'élevage.
- Élevage des chevaux.
- Apicultures

Précision ou autre :

.....
.....
.....

B) Quelle est sa fonction principale de la ferme ?

Réponse:

.....
..

C) Qui travaillent dans cette ferme ?

- Des français.
- les algériens

3/ A propos du travail dans ces fermes :

A) quelles étaient les fonctions et les tâches des algériens dans la ferme ?

- Le travail de la terre
- La récolte de la vigne
- Jardinage
- Des gardiens de nuit

Autre :

.....
.....

B) Le travail est il :

- Permanent ?
- Périodique ?
- Saisonnière ?
- Selon la disponibilité de travail. ?

C) Quelle est le nombre des ouvriers ?

Réponse :.....
.....

D) - sur le temps de travail ; combien d'heures travaillez vous par jours ?

Reponse :

4/ A-propos des ouvriers algériens ?

A) quelle est leur catégorie

- Enfants
- Femmes.
- Homme.
- Un Mélange.

B) Ou habite-t-ils ?

- Dans les fermes.
- les environs
- loin.

C. sur les conditions de travail ; etaient-ils ?

- Facile
- avec difficultés
- Difficile

5/ A propos du salaire.

A) Vous étiez payé ?

-An espèces

-Autre

Si autre comment ?

.....

.....

B) la remuneration Est-il ?

- Suffisant.

- Peu.

-Très peu

6/ bénéficiez-vous d'autres prestations de la part du colon ou aide?

-Réponse:

.....

.....

7/ quelle était la tache du colon ?

-Réponse:

.....

.....

8/l'élément français (le colon) était représenté par qui ?

-Réponse :.....

9/existent-il des espaces dans la ferme réservés exclusivement au maitre de la fermes ?

- Oui ou non :

- Si oui lesquels ? Et quel est leurs utilités et spécificités ?

Réponse.....

.....

10/quel est le rapport de la ferme avec le village de colonisation ?

Réponse